

DIAGNOSTIC PEMD

Produits équipements
Matériaux Déchets

AC ENVIRONNEMENT

DIAGNOSTIC PEMD

PRODUITS, EQUIPEMENTS, MATERIAUX, DECHETS

Conformément à la loi AGEC 10.02.2020 et aux décrets n° 2021-821 & 2021-822 du 25.06.2021 et à la norme XPX 46-039 de décembre 2025



Localisation de l'opération

Réhabilitation de la caserne de gendarmerie TREMBLIER

2 Avenue du Général de Croutte
31100 Toulouse
31555841AC0001

Maître d'ouvrage :
Raison sociale : DELEGATION TERRITORIALE DE TOULOUSE SGAMI SUD
Adresse : 4 CHEMIN DE BORDEBLANQUE 31770 COLOMIERS
Interlocuteur : M. Ghyslain DELANNOY

PRÉFET
DE LA ZONE
DE DÉFENSE
ET DE SÉCURITÉ
SUD
Liberté
Égalité
Fraternité

Dates d'intervention	Date d'édition du rapport	N° du rapport et indice	Diagnostic réalisé par
10/06/2026	12/06/2026	SN260612-01	Nathan SERGENT, AC Environnement

Sommaire

1. SYNTHESE 5

2. ENJEUX ET CONTEXTE DE LA MISSION 7

2.1. LES FONDAMENTAUX DE L'ECONOMIE CIRCULAIRE 7
2.2. LOI AGEC ET DECHETS DE DECONSTRUCTION 8
2.3. OBJECTIFS DU DIAGNOSTIC PEMD 10
2.4. CADRE DE LA MISSION 12
2.4.1. DETAILS DE L'OPERATION / CARACTERISTIQUES 12
2.4.2. DESCRIPTION DES OUVRAGES 12
2.4.1. LOCALISATION DES OUVRAGES 14
2.4.2. CARACTERISTIQUES PRINCIPALES DES OUVRAGES 14
2.5. INFORMATIONS RECUEILLIES 15
2.5.1. CERFA – PARTIE ADMINISTRATIVE 15
2.5.2. DOCUMENTATION 16
2.5.3. VISITE PREALABLE ET LOCAUX NON VISITES 16
2.5.4. METHODOLOGIE ET LIMITES DE PRESTATION 17

3. BILAN DE L'INVENTAIRE 19

3.1. SYNTHESE DES MASSES SORTANTES 19
3.2. SYNTHESE DES PEM INVENTORIES ET CARACTERISES 22
3.3. TOP 3 PAR GRANDE FAMILLE DE PEM 26
3.4. DETAIL DES PEM 27
3.5. PROPOSITIONS DE REEMPLOI 28
3.5.1. GENERALITES SUR LE REEMPLOI 28
3.5.2. RECOMMANDATIONS GENERIQUES POUR LE MOA POUR DEVELOPPER SES ACTIONS DE REEMPLOI 28
3.6. PROPOSITION DE REEMPLOI / REUTILISATION DES PEM DE L'OPERATION 29
3.7. ACTEURS DU REEMPLOI ET DE LA REUTILISATION 37
3.8. DECHETS 47
3.8.1. DEFINITION DES CATEGORIES DE DECHETS 47
3.8.2. FOCUS REP PMCB 48
3.8.3. RECOMMANDATIONS GENERALES SUR LA GESTION DES DECHETS 48
3.8.4. FILIERES DE DECHETS PROPOSEES 49
3.9. FILIERES IDENTIFIEES ET ACTEURS LOCAUX 52
3.9.1. ECO-ORGANISMES 52
3.9.2. FILIERES 52

3.9.3. ACTEURS LOCAUX 58
3.9.4. PLATEFORMES DIGITALES DU REEMPLOI 68

4. ANNEXES 69

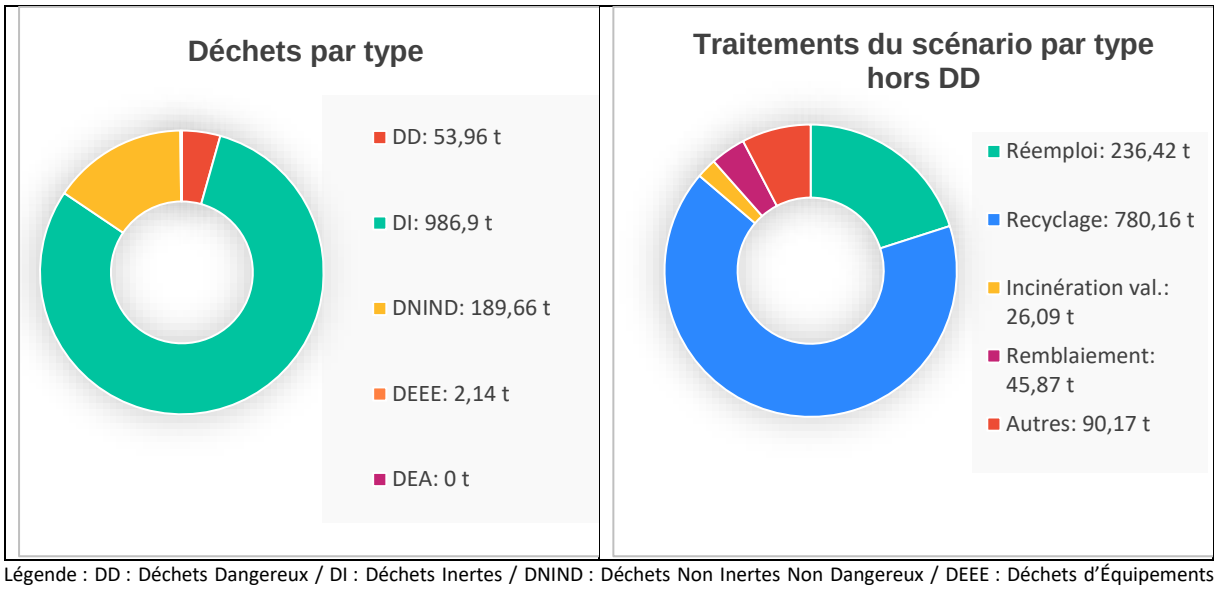
4.1. TABLEAUX DE DETAILS DE L'INVENTAIRE 69
4.2. FICHES MATERIAUX 69
4.3. INDEX PHOTOS 69
4.4. ATTESTATION D'ASSURANCE 70
4.5. ATTESTATION DE FORMATION 72

Figure 1- Localisation du périmètre d'étude 13
Figure 2- Plan de localisation des ouvrages 14

1. SYNTHESE

Le diagnostic PEMD que nous avons réalisé pour votre compte sur l'opération a permis d'analyser 1232.66 tonnes de Produits-Équipements-Matériaux & Déchets libérées.

Masse totale du gisement (t)	Masse totale du gisement hors DD (t)
1 232,66 t	1178.7 t



Légende : DD : Déchets Dangereux / DI : Déchets Inertes / DNIND : Déchets Non Inertes Non Dangereux / DEEE : Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques / DEA : Déchets d'Équipements d'Ameublement - La définition des typologies de déchets et des modes de valorisation est donnée en annexe 1.

Vous trouverez ci-dessous le résumé du scénario de traitement du gisement, dont le détail est dans la suite du rapport (Nota : cette synthèse concerne les déchets non dangereux. Les déchets dangereux peuvent être valorisés dans certains cas. Il conviendra d'inclure un point spécifique sur leur traitement avec les entreprises concernées par leur curage et leur traitement).

Réemploi & Réutilisation	Recyclage	Remblaiement	Incinération valorisée	Déchets ultimes
236.42 t	780.16 t	45.87 t	26.09 t	90.17 t
20.06 %	66.19 %	3.89 %	2.21 %	7.65 %

Valorisation 3R : 86.25 %

Valorisation Matière : 90.14 %

Valorisation (matière et énergétique) : 92.35 %

Masse des déchets évités ultimes : 1088.53 t

Légende des types de déchets :

- DD : Déchets Dangereux
- DI : Déchets Inertes
- DNIND : Déchets Non Inertes Non Dangereux
- DEEE : Déchets d'équipements électriques et électroniques
- DEA : Déchets d'éléments d'ameublement

Un taux élevé de réemploi et de réutilisation est constaté, car les menuiseries de façade peuvent être réutilisées, et les radiateurs en acier ainsi que les équipements sanitaires, en très bon état, peuvent faire l'objet d'un réemploi.

Par ailleurs, le taux de revalorisation de la matière est attrayant, dans la mesure où les composants structurels touchés par la réhabilitation peuvent être recyclés ou utilisés en remblais, puisqu'ils ne sont pas contaminés par le plomb ou l'amiante.

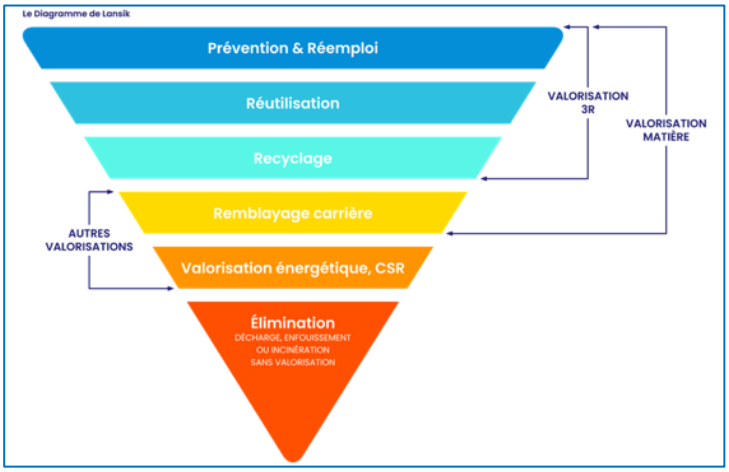
2. ENJEUX ET CONTEXTE DE LA MISSION

2.1. Les fondamentaux de l'économie circulaire

L'économie circulaire est un modèle de production et de consommation qui consiste à partager, réutiliser, réparer, rénover et recycler les produits et les matériaux existants le plus longtemps possible afin qu'ils conservent leur valeur.

L'enjeu est de **réduire l'utilisation de matières premières et la production de déchets.**

Le diagramme de Lansik illustre la hiérarchie des modes de traitement à respecter pour traiter les produits / matériaux / équipements impactés par des travaux de déconstruction. Il est un guide utile des projets vers la circularité.



COPYRIGHT AFLEYA-AKIBO

Prévention / réduction des déchets : éviter le remplacement lors de la conception du projet.

Valorisation matière :

- **Réemploi :** récupérer ou réparer un produit ou une matière pour l'utiliser sans modification de sa forme ou de sa fonction.
- **Réutilisation** (sous la même forme) : utiliser un matériau récupéré pour un usage différent de son premier emploi (le produit devient un déchet avant de redevenir un produit)
- **Recyclage** : transformer la matière en de nouveaux produits
- **Remblayage carrière** : utiliser des déchets inertes pour combler les excavations et aménager les terrains, à condition que les déchets inertes remplacent des matériaux vierges.

Incinération avec récupération d'énergie : cette technique est utilisée pour la gestion publique des déchets et est exploitée largement par les industries (fours d'incinération et de cimenterie).

Elimination : « solution » ultime de gestion des déchets : enfouissement ou incinération non valorisée des déchets.

2.2. Loi AGEC et déchets de déconstruction

En France, la gestion des déchets issus de la construction est encadrée par la loi depuis la promulgation de la loi n° 75-633 du 15 juillet 1975, qui a posé les fondements de la politique nationale en matière de déchets. Cette loi a introduit un principe essentiel : la responsabilité du producteur de déchets quant à leur élimination.

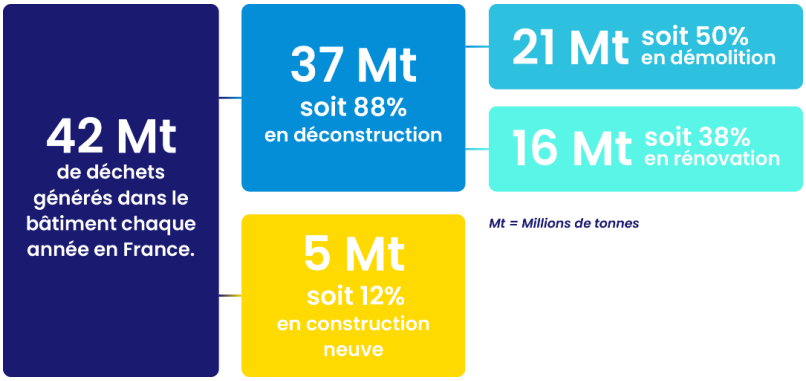
Depuis, le cadre réglementaire s'est progressivement renforcé pour intégrer des objectifs environnementaux en ligne avec les ambitions nationales, notamment en matière de prévention et de réemploi, de tri à la source, de recyclage et de valorisation des déchets.

Un jalon majeur a été franchi en **2020 avec la loi Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire (AGEC)**. Cette loi vise à accélérer la transition vers une économie circulaire en limitant le gaspillage des ressources et en favorisant la seconde vie des matériaux. Elle comporte plusieurs dispositions structurantes pour le secteur de la construction, notamment :

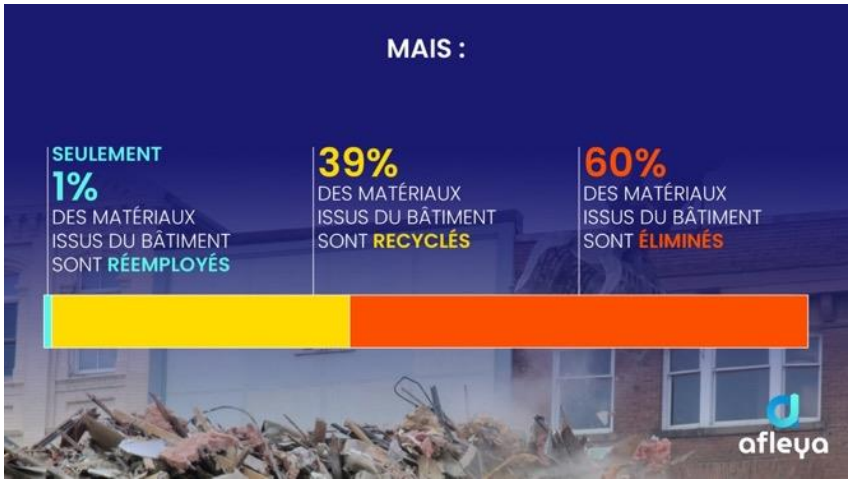
- **Création de la filière REP Bâtiment (PMCB) :** les metteurs sur le marché (fabricants, distributeurs, importateurs) doivent financer la collecte, le tri et la valorisation des déchets issus des produits et matériaux de construction du bâtiment. La filière est opérationnelle depuis mai 2023.
- **Obligation de tri à la source en 7 flux sur les chantiers :** les entreprises doivent désormais trier séparément les déchets de papier et carton, bois, métal, plastique, verre, plâtre, fraction minérale (béton, briques, tuiles, céramiques), afin d'en faciliter le recyclage ou le réemploi Pour les déchets dangereux, la traçabilité est renforcée avec la mise en place de la plateforme « Trackdéchets ».
- **Affichage séparé des coûts de gestion des déchets dans les devis :** tout devis de travaux doit désormais indiquer distinctement le coût estimé des opérations de collecte, de tri, de transport et de traitement des déchets générés par le chantier, afin de renforcer la transparence et inciter à de meilleures pratiques.
- **Réalisation obligatoire d'un diagnostic PEMD en amont des opérations de démolition ou de rénovation significative :** applicable aux bâtiments de plus de 1 000 m² ou intégrant une démolition, ce diagnostic sert de base pour organiser le réemploi des produits, équipements, matériaux ou la valorisation des déchets via des filières adaptées.

Ces évolutions réglementaires traduisent une volonté politique de transformation en profondeur du secteur, en le plaçant au cœur de la transition écologique et de la réduction de l'empreinte environnementale du bâti.

Rappel des enjeux de déchets du bâtiment :



Graphe Afleya – Copyright.



Graphe Afleya – Copyright.

Les progrès à faire dans les prochaines années sont importants. La Commission Européenne a fixé aux États l'objectif d'atteindre, à partir de 2020, 70% de taux de valorisation matière des déchets. Pour les Déchets Non Inertes non Dangereux (DNIND), cet objectif a été fixé à 55% en 2020 et passe à 65% en 2025.

L'agrément des éco-organismes de la REP PMCB est soumis à l'atteinte d'objectifs de valorisation ambitieux sur les deux catégories de déchets :

Recyclage :

Matières	2021	2027	Enjeux complémentaires
Béton	33,3	60%	
Métal	90%	90%	Améliorer le taux de collecte
Bois	41%	45%	
Plâtre	16%	37%	
Plastiques	17%	24%	
Verre	3%	18%	Favoriser la boucle fermée

Réemploi :

Année	2021	2024	2027	2028
Taux de réemploi	<1%	2%	4%	5%

2.3. Objectifs du diagnostic PEMD

La loi AGEC prévoit une nouvelle obligation pour les maîtres d'ouvrages détaillée sous le décret n°2021-872 du 30 juin 2021, complété par l'arrêté d'application du 26 mars 2023.
Les maîtres d'ouvrages ont pour obligation de réaliser un diagnostic PEMD. pour la gestion des Produits, Équipements, Matériaux (PEM) et des Déchets (D) issus des bâtiments démolis ou en « rénovation significative » :

- dont la surface cumulée de plancher est supérieure à 1 000 m2 (ensemble de bâtiments à l'échelle de l'opération)
- ou qui ont hébergé une ou plusieurs substances dangereuses (article R4411-6 du code du travail)

Une démolition de bâtiment ou d'une partie majoritaire de bâtiment, au sens du I de l'article R. 126-9 du code de la construction et de l'habitation, est une démolition qui porte sur au moins la moitié de la surface de plancher des bâtiments concernés.

Une opération de rénovation est considérée comme significative au sens du II de l'article R. 126-9 du code de la construction et de l'habitation si elle consiste à détruire ou remplacer au moins deux des éléments de second œuvre mentionnés ci-dessous :

- Planchers ne déterminant pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage
- Cloisons extérieures ne déterminant pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage
- Huisseries extérieures
- Cloisons intérieures
- Installations sanitaires et de plomberie
- Installations électriques
- Système de chauffage.

Ce diagnostic PEMD, réalisé préalablement au dépôt des demandes d'autorisation d'urbanisme (construction, démolition, aménagement) ou à défaut avant l'acceptation des devis ou la passation des marchés de démolition / rénovation, **devra fournir une estimation de la nature, de la quantité et de la localisation** :

- **Des matériaux, produits de construction et équipements** constitutifs des bâtiments ainsi que de leur fonction ; des déchets potentiellement génères par ces produits, matériaux et équipements ; des déchets résiduels issus de l'usage et de l'occupation des bâtiments ;
- **Une estimation de l'état de conservation** des produits, matériaux et équipements ; **des indications sur les possibilités de réemploi** sur le site de l'opération, sur un autre site ou par l'intermédiaire de filières de réemploi, **l'estimation de la nature et de la quantité des produits, matériaux et équipements qui peuvent être réemployés** ;
- À défaut de réemploi, l**es indications sur les filières de gestion et de valorisation des déchets**, en vue de leur réutilisation, leur recyclage ou une autre valorisation matière, leur valorisation énergétique ou leur élimination ;
- **Des indications sur les précautions de dépose, de stockage sur chantier et de transport** de ces produits, équipements, matériaux et déchets ainsi que sur les conditions techniques et économiques prévues pour permettre leur réemploi, leur

réutilisation, leur recyclage ou une autre valorisation matière, leur valorisation énergétique ou leur élimination.

Le diagnostic PEMD permet au maître d'ouvrage de connaître l'état des ressources de son ouvrage pour en assurer une valorisation optimale, en respectant la hiérarchisation des modes de traitements tels que définis dans l'article L541-1 du code de l'environnement (Echelle de Lansik).

Les textes réglementaires sont les suivants :

- Article 51 de la loi AGEC, n° 2020-105 du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire
- Décret n° 2021-872 du 30 juin 2021, qui codifie en particulier les articles R. 126-8 à R. 126-14 du code de la construction et de l'habitation relatifs au diagnostic PEMD
- Arrêté du 26 mars 2023, qui
 - Abroge l'arrêté du 19 décembre 2011 relatif au diagnostic portant sur la gestion des déchets issus de la démolition de catégories de bâtiments
 - Précise le contenu attendu dans le diagnostic portant sur la gestion des produits, équipements, matériaux et des déchets issus de la démolition ou de la rénovation significative de bâtiments, ainsi que les formulaires de diagnostic et récolement en fin de chantier
 - Précise la date d'entrée en vigueur
 - Autorise un traitement de données numérique avec la plateforme PEM

2.4. Cadre de la mission

2.4.1. Détails de l'opération / caractéristiques

Périmètre de l'étude :
Cette opération comprend le(s) bâtiment(s) suivants :

- Bâtiment LST
- Bâtiments, A B et C

Descriptif du programme détaillé de travaux :

LST et logements :

- A la réfection complète des toitures terrasses
- Au remplacement et installation ITE
- A la réfection complète de l'ensemble des locaux secs et humides (sols, murs et plafonds)
- A la réfection des communs (sols, murs et plafonds)
- A la suppression du gaz (pour l'ensemble de l'emprise), compris chaudière et tous les accessoires et équipements s'y rapprochant
- A la mise en conformité de l'électricité
- Au remplacement de toutes les menuiseries extérieures
- Au remplacement des équipements sanitaires (lavabos, WC, ...)
- A la dépose de la canalisation chauffage alimentant le bâtiment LST

Logements :

- A la suppression des loggias
- A la création de balcons au niveau des loggias / séjour
- A la reprise des réseaux intérieurs EF, EC, ECS, EU, EP
- Au remplacement des équipements sanitaires (baignoire par bac à douche, lavabos, WC, ...)
- A la dépose des cloisons séjour/cuisine (T3 et T4)
- A la dépose des cloisons séjour/chambre (T5)
- A la dépose des cloisons WC/Sdb pour réagencement de l'ensemble (éventualité)
- Au remplacement des blocs porte palière en CR3
- Au remplacement des portes d'entrées des bâtiments en CR3

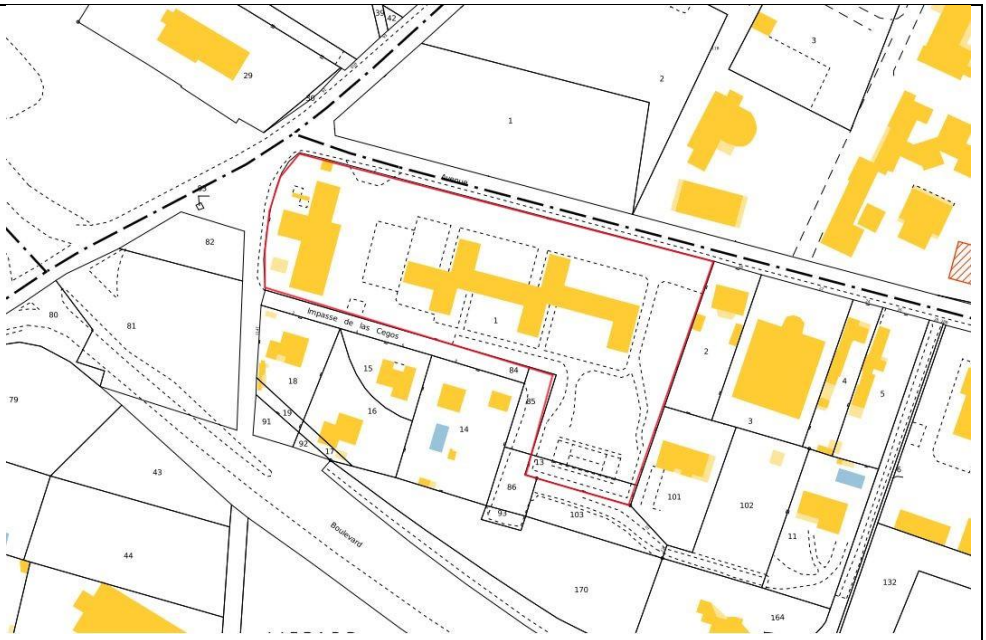
Extérieur :

- A la suppression du réseau gaz
- A l'installation de candélabre solaire (remplacement, voire complémentaire)
- A la reprise des réseaux enterrés (EP, EU/EV)
- A la reprise de l'ensemble des enrobés
- Au démantèlement des chenils
- A la création d'un CITU Stade en lieu et place du terrain de tennis (ensemble à déconstruire)

2.4.2. Description des ouvrages

Cette opération doit répondre à de fortes ambitions environnementales avec le souci de minimiser les nuisances et de favoriser le réemploi et le recyclage dans une démarche d'économie circulaire. Le diagnostic PEMD doit mettre en évidence les produits et les matériaux à potentiels de réemploi présents sur le site pour indiquer au maître d'ouvrage le potentiel de valorisation de son opération.

Figure 1- Localisation du périmètre d'étude

Réhabilitation de la caserne de gendarmerie TREMBLIER 2 Avenue du Général de Croutte 31100 Toulouse	

2.4.1. Localisation des ouvrages

Figure 2- Plan de localisation des ouvrages



2.4.2. Caractéristiques principales des ouvrages

Bâtiments A, B et C :

- ✓ Structure : Mur en béton armée
- ✓ Sol : Dalle béton sur caves et vide sanitaire
- ✓ Toiture / couverture : toiture terrasse
- ✓ Cloisonnement : brique plâtrière

Bâtiment LST :

- ✓ Structure : Mur en béton armée
- ✓ Sol : Dalle béton sur caves et vide sanitaire
- ✓ Toiture / couverture : toiture terrasse
- ✓ Cloisonnement : brique plâtrière

2.5. Informations recueillies

2.5.1. CERFA – Partie administrative

Cette partie reprend les informations administratives de l'opération à documenter sur le CERFA ou la plateforme PEMD

Nom du chantier : Réhabilitation de la caserne de gendarmerie TREMBLIER
Adresse (numéro et rue) : 2 Avenue du Général de Croutte
Commune : Toulouse
☐ L'opération porte sur des bâtiments situés à des adresses différentes (opération multi adresses)

L'opération est-elle ?
☐Une démolition
☒Une rénovation significative
☐Les deux

Nombre de bâtiments concernés par une démolition : 1
Surface de totale de plancher à démolir : 945m²
Nombre de bâtiments concernés par une rénovation significative : 2
Surface totale de plancher à rénover : 3395m²

Typologie(s) du/des bâtiment(s) initial(s):
☐Maison individuelle
☒Logement collectif
☐Commerces
☒Bureaux
☐Bâtiment industriel
☐Établissement de santé
☐Établissement d'enseignement
☐Café, hôtel, restaurants
☐Bâtiment à usage sportif ou de loisirs
☐ICPE
☐ Si autre, à préciser :

Types d'opération(s) au(x)quel(s) le bâtiment a été soumis depuis la date du permis de construire

☐ Rénovation importante
☐ Opération de décontamination
☐ Autre intervention importante
☐ Aucune opération
☒ Ne sait pas

2.5.2. Documentation

Pour réaliser le diagnostic, nous avons demandé l'accès aux documents suivants :

Liste des document	Remis	Référence document
Dossier projet (descriptif et localisation des travaux, carnet de démolition, etc.)	Oui	Document DAAT et plomb avant travaux de FEV 2026
Plan de masse	Oui	PLAN MASSE CASERNE DE GENDARMERIE TREMBLIER
Plans de niveaux	Oui	LOCAL SERVICE - SOUS-SOL – RDC – R+1 - CASERNE DE GENDARMERIE TREMBLIER BATIMENTS A, B et C – RDC – R+1 – R+2 - R+3 – R+4 - CASERNE DE GENDARMERIE TREMBLIER
Plans d'élévation y compris façades	Non	
Relevé de fondations	Non	
Plans des réseaux (fluides, énergie, SSI, enterrés)	Oui	PLAN MASSE - RESEAUX CASERNE DE GENDARMERIE TREMBLIER
Rapport de repérage amiante avant travaux / démolition	Oui	Bâtiment LST : n° 2026/04/22/0237 Bâtiments A, B et C : n° 2026/04/14/0229
Rapport de repérage plomb avant travaux / démolition	Oui	Bâtiment LST : n° 2026/04/22/0237 Bâtiments A, B et C : n° 2026/04/14/0229
Rapport de diagnostic termites avant travaux / démolition ou rapport de diagnostic état parasitaire	Non	
Autres documents (préciser la nature, par exemple polluants HAP / Mâchefer / PCB / FCR)	Oui	Amiante HAP : Parking : 2022COCTO000112-JC Terrain de tennis : n° 2026/05/07/0240
DOE des bâtiments existants	Non	

2.5.3. Visite préalable et Locaux non visités

La visite préalable a eu lieu le : Il n'y a pas eu de visite préalable à l'intervention pour le présent diagnostic

Les locaux suivants n'ont pas pu être visités

Localisation	Justification(s)	Moyen à mettre en œuvre
S/O	S/O	S/O

2.5.4. Méthodologie et limites de prestation

Notre diagnostic est réalisé via les étapes suivantes :

- une phase préparatoire du projet : analyse documentaire des diagnostics et documents reçus, etc.
- le cas échéant et selon les modalités d'accès, une visite préalable : analyse des risques et des moyens à mettre en œuvre, notamment accès en hauteur ;
- des échanges entre les équipes AC Environnement et le maître d'ouvrage ;
- un inventaire in situ réalisé dans l'outil digital Akibo des produits, équipements, matériaux et déchets y compris résiduels, incluant l'estimation de leur nature, quantité, état de conservation apparent et localisation. L'inventaire est réalisé à partir de mesures faites sur sites et peuvent être extraites de documents fournis par le donneur d'ordre ;
- la rédaction d'un rapport incluant des propositions de filières de réemploi ou à défaut de gestion et de valorisation, ainsi que des fiches produits mettant en valeur les éléments à fort potentiel de réemploi ou de valorisation ;
- la consolidation des informations via des exports de données ;
- la relecture et la validation du rapport par un Référent Régional et/ou la Direction Technique du groupe AC Environnement.

Limites du diagnostic réalisé :

En l'absence d'informations relatives aux travaux antérieurs, plans de réseaux, etc., l'estimation des quantités de certains PEMD a été calculé à partir de ratios et d'informations techniques disponibles publiquement dans la littérature spécialisée.
Les estimatifs réalisés n'engagent pas la responsabilité d'AC Environnement dans le cadre des marchés de travaux de l'opération.

Ces estimations ont pour but d'orienter la stratégie économie circulaire du chantier en amont et à avoir un outil de dialogue avec les entreprises au moment de la passation de marché.

Pour certains PEM, nous avons opté pour certains regroupements et allotissements stratégiques afin d'optimiser leur valorisation. Nous restons ouverts à ajuster ces choix en fonction de vos besoins et de l'évolution du marché.
Par ailleurs, certains gisements ou déchets n'ont pas pu être quantifiés. Il s'agit des éléments suivants :

Gisements / déchets	Causes d'exclusion
Fondations	Non concerné

Certains gisements ou déchets ont été quantifiés grâce à des hypothèses, ratios ou estimations. Il s'agit des éléments suivants :

Gisements / déchets	Méthode de quantification
Complexe d'étanchéité gravillonnée	Hyp : membrane + isolant 12 cm
Câble cuivre	Hyp : ratio
Réseaux d'eaux usées	Hyp : longueur / largeur bâtiment

Des vices ou de désordres apparents du bâtiment ont été détectés : ☐oui / ☒non

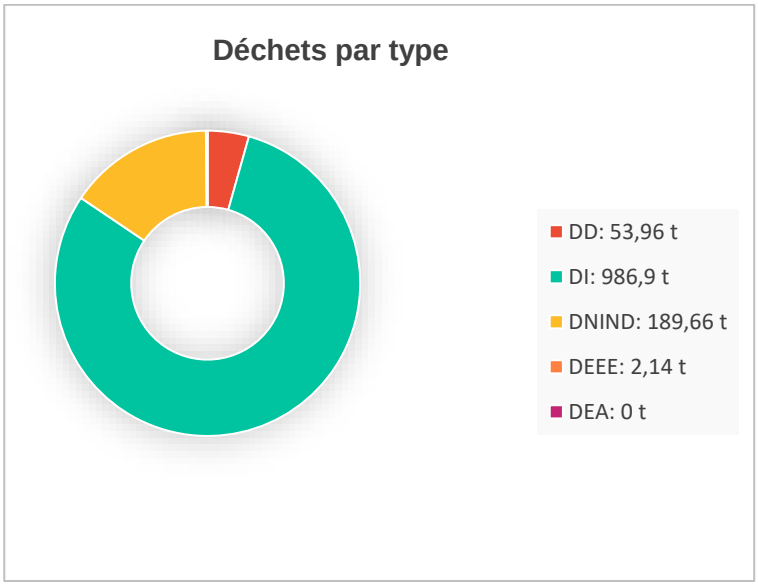
Il est également à noter qu'aucun prélèvement ou analyse de matériaux n'entre dans le cadre de la mission.

Les éléments suivants ne font pas partie de notre mission :

- Mobilier en place (sera retiré par le maître d'ouvrage avant les travaux)
- Terres potentiellement polluées (voir / faire réaliser une étude spécifique par un bureau d'études certifié LNE)

3. BILAN DE L'INVENTAIRE

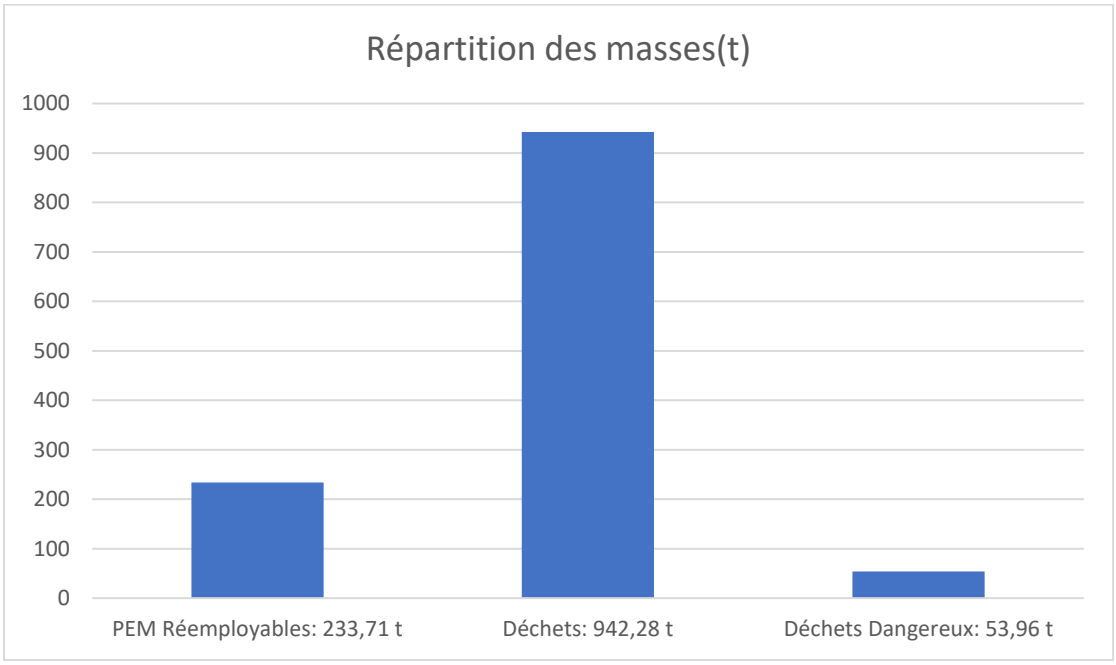
3.1. Synthèse des masses sortantes



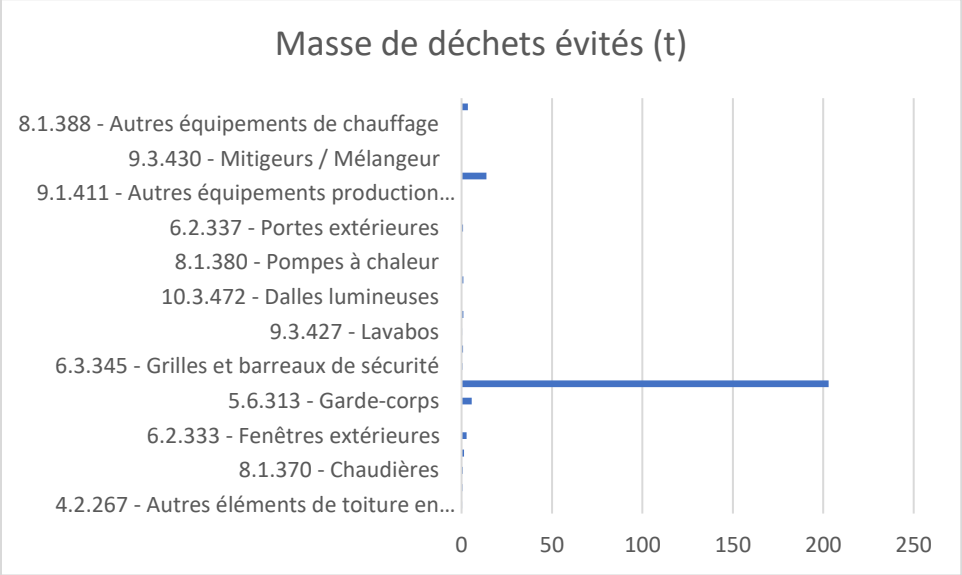
DD : Déchets Dangereux / DI : Déchets Inertes / DNIND : Déchets Non Inertes Non Dangereux
DEEE : Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques / DEA : Déchets d'Équipements d'Ameublement.

La masse totale du gisement est : 1 232,66 t
Hors déchets dangereux, la masse du gisement est : 1178.7 t
La répartition des masses par bâtiment est la suivante :

Bâtiment	Masse totale (t)
Bâtiment LST	304.88 t
Bâtiments, A B et C	927.79 t



Pour les PEM, évalués réemployables, la répartition des masses par catégorie est la suivante :



Les déchets « restants » se répartissent suivant les catégories suivantes

Catégorie de déchets	Masse (t)	% masse
Agrégat et croûte d'Enrobé - sans goudron - sans amiante	394,98 t	39.65%
béton armé - avec acier à séparer	187,94 t	18.86%
Béton	154,79 t	15.54%
Divers DNIND	62,26 t	6.25%
Matériaux (y compris en mélange) contenant des substanc dangereuses	47,51 t	4.77%
Brique plâtrière	20,77 t	2.09%
Carrelages et faïences	19,64 t	1.97%
Acier	16,96 t	1.7%
Complexe d'étanchéité toiture bitumineux - sans goudron	14,46 t	1.45%
Ciment	12,88 t	1.29%
plâtre	11,36 t	1.14%
Verre sur Menuiserie	10,36 t	1.04%
Linoleum	8,46 t	0.85%
Aluminium	6,83 t	0.69%
Briques	6,75 t	0.68%
Béton - Mortier minéral	3,88 t	0.39%
Cuivre	3,36 t	0.34%
Bois B	2,81 t	0.28%
Fenêtre - aluminium - simple vitrage- eval surface / poids indica : 19,6 kg / M2 (DD)	2,42 t	0.24%
Carrelage avec colle amiantée	2,17 t	0.22%
PVC - Rigide hors profils menuiserie	1,1 t	0.11%
Déchets amiantés - fibre-ciment avec amiante	0,96 t	0.1%
Parquet (massif, flottant)	0,87 t	0.09%
Déchet complexe - menuiserie ou cloison - alu+verre	0,68 t	0.07%
Céramique sanitaire	0,58 t	0.06%
PS - E Polystyrène Expansé avec HBCD (2015)	0,45 t	0.05%
Déchet complexe : menuiserie - bois - verre	0,33 t	0.03%

Catégorie de déchets	Masse (t)	% masse
Equipements divers (ascenseur, armoires, TGBT, ...)	0,12 t	0.01%
Evier - inox - 2 bacs - 1 égouttoir - poids indicatif : 4 kg - indicate réemploi (orée-CSTB) : 2,5 :l (DD)	0,11 t	0.01%
Autres DEEE (non dangereux)	0,1 t	0.01%
Bloc porte - acier (ep 42mm) - porte de locaux techniques, caves et porte de service - eval surface - poids indicatif : 16kg/M (DD)	0,07 t	0.01%
Génie climatique (chauffage, climatisation, ventilation)	0,06 t	0.01%
Garde-corps - acier-balustrade - masse indicative : 5,2 kg/ r (DD)	0,06 t	0.01%
Acier à séparer (quincaillerie -rails - huisserie...)	0,05 t	0.01%
Amiante lié : Amiante noyé dans une résine ou une matiè plastique	< 50kg	0%
Autres types d'amiante lié	< 50kg	0%
Sources lumineuses (tubes fluorescents, néons, lampes décharges, lampes à LED)	< 50kg	0%
Laine de verre	< 50kg	0%
Evier - inox -1 bac & 1 égouttoir - poids indicatif : 2 kg (DD)	< 50kg	0%
DEEE - dangereux	< 50kg	0%
Pierre Naturelle	0 t	0%
PVC - menuiserie	0 t	0%
Verre hors Menuiserie	0 t	0%
Equipements de chauffage, climatisation ou frigorifiq contenant des fluides frigorigènes dangereux	0 t	0%

3.2. Synthèse des PEM inventoriés et caractérisés

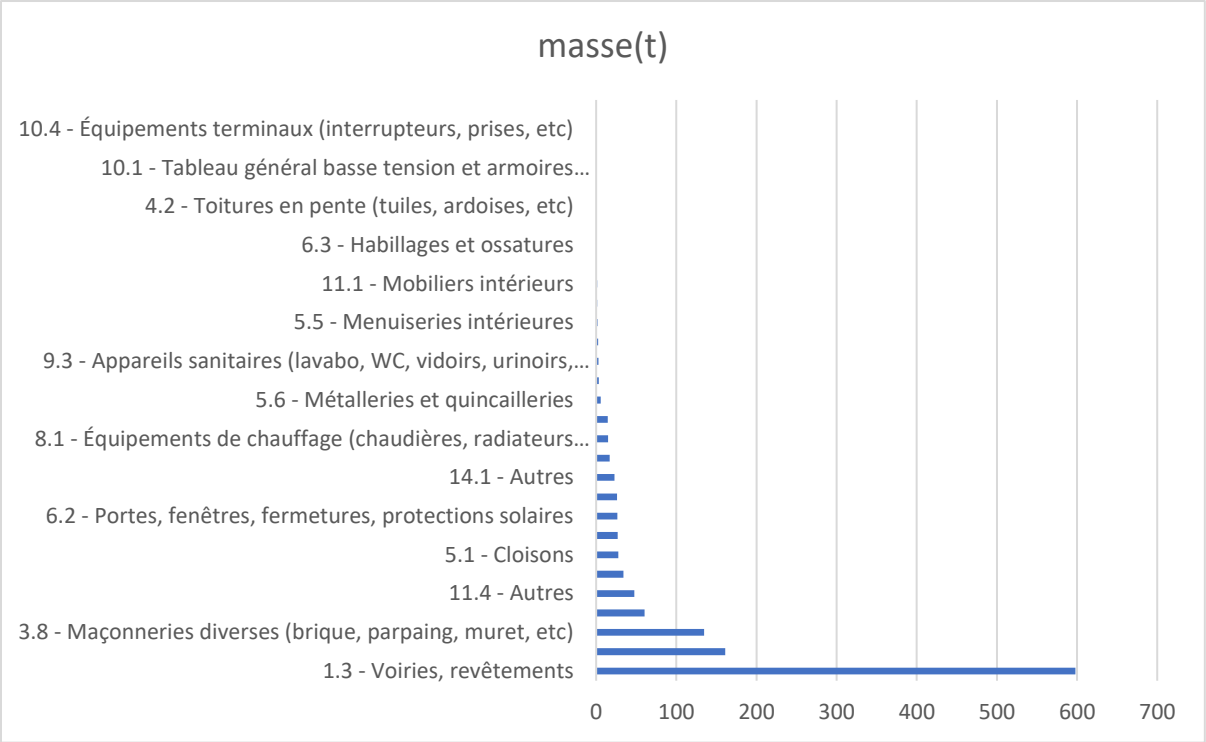
La répartition du gisement par catégories de PEM est la suivante

Catégorie CSTB	PEM concernés	Masse de la catégorie (t)
1.3 - Voiries, revêtements	• Gravier - toiture terrasse - masse indicative : 1600 kg/m3 • Enrobé - masse indicative : 2350 kg / M3	597,99 t
2.2 - Murs et structures enterrées (escalier de cave, parking, etc)	• Béton armé (mur) - acier et béton non séparés -Eval volume 2500kg/M3	161,14 t
3.8 - Maçonneries diverses (brique, parpaing, muret, etc)	• Mur Béton préfabriqué - ép. 9cm - 150kg/m2	134,61 t
3.7 - Éléments d'isolation	• Enduit + Polystyrène Expansé (PSE - ep 60 mm - après 2016)- non séparé sur site - masse indicative : 25 kg/M2	60,51 t
11.4 - Autres	• Enrobé - sans amiante- pollué HAP - poids indicatif : 2350 kg / M3	47,51 t
7.2 - Revêtements des murs et plafonds	• Papier peint - fibre de cellulose- poids indicatif : 0,175 kg/ M2 • Faïence - céramique ep 0,6 cm : poids indicatif : 12 kg /M2 • Enduit au plâtre - eval volume - poids indicatif : 1000 kg /M3 • Plinthe - carrelage - ep indicative 10mm - poids indicatif : 2,50 kg/ml • Enduit ciment - Poids 2000 Kg/M³	34,26 t
5.1 - Cloisons	• Brique plâtrière - poids indicatif : 770 kg / M3 • Brique Alvéolaire - ep 200 mm - poids indicatif : 145 kg / M2	27,53 t
3.1 - Planchers, dalles, balcons	• Dalle Béton armé - ep 12 cm - poids indicatif : 264 kg / M2 • Dalle Béton armé - ep 20cm - (Acier + béton non séparés sur site) - poids indicatif : 482 kg/m2	26,8 t
6.2 - Portes, fenêtres, fermetures, protections solaires	• Porte fenêtre - Aluminium - double vitrage - eval surface / poids indicatif : 25,6 kg / M2 • Fenêtre - aluminium - double vitrage - eval surface / poids indicatif : 29,7kg / M2 • Volet roulant - aluminium - Masse indicative : 6kg/M2 • Porte d'entrée / hall -vitrée - aluminium - Masse indicative : 37,2 kg /M2 • Fenêtre - aluminium - simple vitrage- eval surface / poids indicatif : 19,6 kg / M2 • Persienne PVC - Masse indicative : 7 kg/M2 • Rideau métallique - volet acier - eval surface / poids indicatif : 20 kg/M2 • Porte Fenêtre - PVC - double vitrage - éval surface / poids indicatif : 27,36 kg / M2 • Fenêtre - Bois - simple Vitrage - Eval surface / poids indicatif : 16 kg / M2 • Fenêtre - aluminium - simple vitrage- eval surface / poids indicatif : 19,6 kg / M2 (DD)	26,28 t

Catégorie CSTB	PEM concernés	Masse de la catégorie (t)
7.1 - Revêtement des sols (parquet, carrelage, moquette, etc)	• Carrelage céramique - 5 par 5 cm - mosaïque grès antique / poids indicatif : 11 kg/M2 • Linoleum - ep : 2 mm - masse indicative : 2 kg / m2 • Plinthe - bois- poids indicatif : 0,7 kg /ml • Parquet flottant - Générique - poids indicatif : 7 kg /M2 • Parquet flottant stratifié - Lame - ép.8 mm - masse indicative : 8 kg/ m2 • Carrelage- céramique- avec mortier - ep carrelage indic : 9,5mm - éval surface / poids indicatif : 33,5 kg/M2 - S • Plinthe - céramique - ep indicative 8mm - poids indicatif : 1,70 kg/ml • Colle carrelage - Masse indicative : 5,42kg/M2	26,16 t
14.1 - Autres	• Colle de plinthe contenant de l'amiante (DD) • Compriband - amianté - poids indicatif : 0,02 kg/ml (DD) • Tube acier - diam 40 mm - poids indicatif : 3,38 kg/ml • Ragréage - ep 5 mm - masse indicative : 7 kg/M2	22,85 t
9.2 - Réseaux intérieurs de distribution et d'évacuation	• Conduit fibre-ciment - amianté -diam 200 eval ml - poids indicatif : 28 kg/ml (DD) • conduit - fibres-ciment amianté - section carré 15X15 - - poids indicatif : 7,8 kg / Ml • tube acier diamètre 15 mm • Tube acier - diam 25mm - poids indicatif : 1,99 kg /ml • Tuyau - cuivre - diam 20 - poids indicatif 0,59 kg/ml • Tube acier - diam 60 mm - poids indicatif : 4,56 kg/ml • Tube - acier - diam 32 - poids indicateur : 3,17 kg / ml • Tube acier - diam 80 mm - poids indicatif : 6,76 kg/ml • Calorifugeage de canalisations - Tôle aluminium + laine de verre - Diamètre 120 mm - 2,3kg/ml • Calorifugeage de canalisations - Tôle aluminium + laine de verre - Diamètre 140 mm - 2,63kg/ml • Calorifugeage de canalisations - Tôle aluminium + laine de verre - Diamètre 200 mm - 3,2kg/ml • MS3 - calcul simplifié évac. générale eaux usées-sur base masse linéique PVC • Tube acier - diam 200 mm - poids indicatif : 33,10 kg/ml	16,7 t
8.1 - Équipements de chauffage (chaudières, radiateurs à eau, radiateurs électriques, etc)	• Tête thermostatique - radiateur - diam 5,5 cm - poids indicatif : 0,26 kg • Radiateur acier - émetteur à eau - moyen masse indicative : 183 kg/M2 • Brûleur gaz C28 - CUENOD - 57 kg/U • Convecteur électrique • Chaudière gaz collective - au sol - 285 kW - type VIESMANN Paromat Triplex - masse indicative : 687 kg • Pompe de circuit - type WILO - petite taille - 8kg/U • Vase d'expansion - acier - type FLEXCON 425/1,5 - 425L - 57,4kg/unité	14,72 t
4.1 - Toitures terrasses	• Complexe d'étanchéité de toiture - bitume + isolant (PU - 12 cm) - / poids indicatif : 9 kg/M2 • " pax " - aluminum - eval surface - poids indicatif : 2,8 kg / M2	14,46 t

Catégorie CSTB	PEM concernés	Masse de la catégorie (t)
5.6 - Métalleries et quincailleries	• Garde-corps - acier- remplissage tube - H: 1m - masse indicative : 14,96 kg /Ml • Grille - acier - maille : 50x50 - ep 1,8 - poids indicatif : 4,5kg/M2 • Garde-corps - acier-balustrade - masse indicative : 5,2 kg/ m2 (DD)	5,6 t
10.2 - Distributions électriques (câblages, chemins de câbles, réseaux informatiques et téléphoniques, etc.)	• Ratio câble électrique cuivre bâtiment habitation 0,78 kg/m2 • Ratio câble électrique cuivre bâtiment tertiaire - poids indicatif : 0,91 kg/m2	3,27 t
9.3 - Appareils sanitaires (lavabo, WC, vidoirs, urinoirs, vasques, éviers, mitigeurs, etc)	• Robinetterie - Mitigeurs - poids indicatif : 1,45 kg • Lavabo suspendu - céramique- taille moyenne - poids indicatif : 10 kg / unité • Pack WC (cuvette et réservoir) - porcelaine/ Céramique - avec mécanisme et abattant - poids indicatif : 46 kg • Baignoire - acier émaillé - dim indicative 1,60 x 70 x 60 - poids indicatif : 25,30 kg / unité • Douchette avec flexible - inox - masse indicative : 1kg • Evier - inox -1 bac & 1 égouttoir - poids indicatif : 2 kg (DD) • WC turc - porcelaine / céramique - poids indicatif : 17 kg • Urinoir - porcelaine - poids indicatif : 19,5kg / unité • Lavabo + colonne - céramique - 50 à 70 cm, sans robinetterie ni vidage - poids indicatif : 29,6 kg / unité • Evier - inox - 2 bacs - 1 égouttoir - poids indicatif : 4 kg - indicateur réemploi (orée-CSTB) : 2,5 :I (DD)	3,02 t
4.3 - Éléments techniques de toiture	• Bande de rive - réhause d'acrotère - aluminium - poids indicatif : 1,63 kg /ml • Descente eaux pluviales - PVC - diam : 80 mm - masse indicative : 0,55 kg/ml • Gouttière en PVC - demi-ronde	2,41 t
5.5 - Menuiseries intérieures	• Porte de placard (type KZ) avec Tampon bitumineux amianté - Eval. : 16kg/u (DD) • Porte - bois - âme alvéolaire - huisserie métallique / masse indicative : 12 kg/M2 • Bloc porte - acier (ep 42mm) - porte de locaux techniques, de caves et porte de service - eval surface - poids indicatif : 16kg/M2 • Bloc porte - acier (ep 42mm) - porte de locaux techniques, de caves et porte de service - eval surface - poids indicatif : 16kg/M2 (DD)	1,8 t
11.2 - Mobiliers extérieurs	• Clôture - acier de grillage soudé + poteaux - H indicative 2.50 - Eval Ml - poids indicatif : 8,85 kg / ml • Cabanon - Type chenil en acier - structure galvanisée et toit rigide - 13kg/m²	1,37 t
11.1 - Mobiliers intérieurs	• Contreplaqué - 10mm - poids indicatif : 6,18 kg/m2 • paroi de douche - vitrage 8 mm - poids indicatif = 20 kg / M2	1,18 t

Catégorie CSTB	PEM concernés	Masse de la catégorie (t)
10.3 - Appareils d'éclairage	• Tube néon (ampoule) - 60 cm - masse indicative : 0,25 kg • Réflecteur - aluminium - pour néons (Type T8) - masse indicative : 1 kg • Tube néon (ampoule) - 150 cm - poids indicatif : 0,5kg • Panneau led 60x60x3 - poids indicatif : 1,9 kg / unité • Panneau led 150x30x3 - poids indicatif : 1,9 kg / unité • Réglette étanche + 2 tubes néons (inclus) - 150 cm - dim indicatives : 160 x 11 - masse indicative : 2,2 kg • Plafonniers, Appliques murales, Hublots diam 300 - poids indicatif : 1,54 • Spot Led • Lampadaire extérieur en acier galvanisé (mât + luminaire + embase) - 17kg/ml	0,92 t
6.3 - Habillages et ossatures	• Grille de défense - acier - peu dense - poids indicatif : 11kg / M2	0,47 t
5.3 - Plafonds suspendus	• Dalle plafond - Polystyrène - sans ossature - éval surface - poids indicatif : 1,87 kg / m2	0,45 t
4.2 - Toitures en pente (tuiles, ardoises, etc)	• Bac Acier - simple peau - sous-face peinture anti condensation - poids indicatif : 8 kg/M2	0,22 t
9.1 - Production eau chaude sanitaire (ballons ECS, etc)	• Ballon ECS - 100L - poids indicatif : 31 kg • PRÉPARATEUR D'ECS - ATLANTIC - RUBIS 112 - 780mm x 348mm x 1301mm - 90kg/U	0,12 t
10.1 - Tableau général basse tension et armoires divisionnaires	• Tableau électrique - équipé - 2 rangs - poids indicatif : 2,86 kg / unité • Disjoncteur de branchement différentiel 2P-4P - poids indicatif : 0,6kg • Armoire électrique - poids indicatif : 14kg	0,12 t
11.3 - Équipements	• Pompe de circulation - 49kg/Unité	0,1 t
10.4 - Équipements terminaux (interrupteurs, prises, etc)	• Prise de courant / interrupteur - masse indicative : 0,08kg / unité	0,07 t
3.3 - Façades	• Marquise Alu + verre (14Kg/u)	< 50kg



3.3. Top 3 par grande famille de PEM

Matériaux dangereux :
Ils représentent 4.38 % du gisement en masse.

Catégorie N2	Produits-Matériaux-Équipements	Masse (t)	Unité	Quantité[1]	Occurrence[2]
11.4 - Autres	Enrobé - sans amiante- pollué HAP - poids indicatif : 2350 kg / M3	47,51 t	m3	20.22	1
6.2 - Portes, fenêtres, fermetures, protections solaires	Fenêtre - aluminium - simple vitrage- eval surface / poids indicatif : 19,6 kg / M2 (DD)	2,42 t	m2	123.52	47
14.1 - Autres	Colle de plinthe contenant de l'amiante (DD)	2,17 t	m	869.3	34

[1] Quantité dans l'unité considérée (unité, ml, m², m³)
[2] Nombre de matériaux / produits / Équipements similaires / regroupés sous la même dénomination

Matériaux inertes :
Ils représentent 80.06 % du gisement en masse.

Catégorie N2	Produits-Matériaux-Équipements	Masse (t)	Unité	Quantité[1]	Occurrence[2]
1.3 - Voiries, revêtements	Enrobé - masse indicative : 2350 kg / M3	394,98 t	m3	168.08	3
1.3 - Voiries, revêtements	Gravier - toiture terrasse - masse indicative : 1600 kg/m3	203,01 t	m3	126.88	2
2.2 - Murs et structures enterrées (escalier de cave, parking, etc)	Béton armé (mur) - acier et béton non séparés -Eval volume 2500kg/M3	161,14 t	m3	64.45	2

[1] Quantité dans l'unité considérée (unité, ml, m², m³)
[2] Nombre de matériaux / produits / Équipements similaires / regroupés sous la même dénomination

Matériaux non inertes - non dangereux :

Ils représentent 15.39 % du gisement en masse.

Catégorie N2	Produits-Matériaux-Équipements	Masse (t)	Unité	Quantité[1]	Occurrence[2]
3.7 - Éléments d'isolation	Enduit + Polystyrène Expansé (PSE - ep 60 mm - après 2016)- non séparé sur site - masse indicative : 25 kg/M2	60,51 t	m2	2420.22	5
5.1 - Cloisons	Brique plâtrière - poids indicatif : 770 kg / M3	20,77 t	m3	26.98	1
6.2 - Portes, fenêtres, fermetures, protections solaires	Porte fenêtre - Aluminium - double vitrage - eval surface / poids indicatif : 25,6 kg / M2	14,75 t	m2	576.17	153

[1] Quantité dans l'unité considérée (unité, ml, m², m³)

[2] Nombre de matériaux / produits / Équipements similaires / regroupés sous la même dénomination

Équipements électriques et électroniques :

Ils représentent 0.17 % du gisement en masse.

Catégorie N2	Produits-Matériaux-Équipements	Masse (t)	Unité	Quantité[1]	Occurrence[2]
10.3 - Appareils d'éclairage	Lampadaire extérieur en acier galvanisé (mât + luminaire + embase) - 17kg/ml	0,82 t	m	48	12
8.1 - Équipements de chauffage (chaudières, radiateurs à eau, radiateurs électriques, etc)	Chaudière gaz collective - au sol - 285 kW - type VIESMANN Paromat Triplex - masse indicative : 687 kg	0,69 t	u	1	1
11.3 - Équipements	Pompe de circulation - 49kg/Unité	0,1 t	u	2	2

[1] Quantité dans l'unité considérée (unité, ml, m², m³)

[2] Nombre de matériaux / produits / Équipements similaires / regroupés sous la même dénomination

3.4. Détail des PEM

Est inclus à ce rapport un fichier Excel de type « base à plat » qui regroupe les informations principales de la caractérisation des PEM. Ce fichier est disponible en annexe 1.

3.5. Propositions de réemploi

3.5.1. Généralités sur le réemploi

L'article L541-1-1 du Code de l'environnement indique la définition suivante du **Réemploi** : toute opération par laquelle des substances, matières ou produits qui ne sont pas des déchets sont utilisés de nouveau pour un usage identique à celui pour lequel ils avaient été conçus. Le réemploi est en haut du diagramme de Lansik et concourt à la réduction des déchets. Il doit donc être privilégié quand cela est pertinent.

Le réemploi peut se faire sur le site de l'opération ou hors site (in-situ / ex-situ).

Ses avantages peuvent être à la fois économiques et environnementaux (émissions de CO2, préservation de ressources critiques…). L'affectation d'un PEM (produits, matériaux, déchets) au réemploi dépendra de l'état de conservation du PEM, de ses conditions de dépose, de l'économie de sa remise en place (transport, pré-traitement…). Cette affectation sera facilitée pour des matériaux ne présentant pas de difficultés assurantielles.

Pour le réemploi ex-situ, plusieurs options sont possibles pour trouver un repreneur :

- ✓ Publication d'annonces sur des plateformes numérique / publicité des gisements sur la plateforme PEMD du CSTB.
- ✓ Déposer les matériaux sur des plateformes physiques spécialisées (ressourceries, …) ou chez des revendeurs.
- ✓ Mettre en place une ressourcerie éphémère sur chantier ou faire des propositions de reprise aux entreprises de travaux du chantier.
- ✓ Utiliser les points de reprises de la REP (zone dépose de réemploi) – remise à titre gratuit.

3.5.2. Recommandations génériques pour le MOA pour développer ses actions de réemploi

Le maître d'ouvrage, en tant que producteur de déchets, est tenu de respecter les principes définis aux articles L541-1, L541-1-1 et L541-2-1 du Code de l'environnement, notamment la hiérarchie des modes de traitement, qui inclut la prévention, le réemploi et le recyclage. Sans qu'une obligation explicite ne lui impose de recourir à des acteurs locaux, il est attendu qu'il identifie les filières de valorisation et de réemploi pertinentes sur le territoire de son chantier, en cohérence avec le principe de proximité.

Les matériaux destinés au réemploi sont considérés comme des biens mobiliers, ne relevant pas du statut de déchet, dont le maître d'ouvrage reste propriétaire. En cas de réemploi ex-situ, une cession formelle avec transfert de propriété est nécessaire.

Il est recommandé d'adapter les CCTP afin de prévoir des modes de dépose conservatoires pour les produits, équipements et matériaux (PEM) identifiés comme réemployables. Un contrôle qualité post-dépose est également à prévoir afin de vérifier que leur réemployabilité est maintenue. Si la traçabilité de ces produits n'est pas réglementairement obligatoire, elle est fortement conseillée, notamment pour couvrir les enjeux assurantiels liés à leur réutilisation.

3.6. Proposition de réemploi / réutilisation des PEM de l'opération

Il est proposé d'affecter en réemploi et réutilisation 20.06% du gisement (hors DD) en masse.

Type	Masse (t)	% masse du PEM envoyée réemploi et/ou réutilisation	% masse du gisement total (hors DD)
Réemploi in-situ	0 t	0%	0%
Réemploi hors site - même propriétaire	0 t	0%	0%
Réemploi hors site avec cession	233,71 t	98.85%	19.83%
Réutilisation	2,71 t	1.15%	0.23%
Autres (à préciser)	0 t	0%	0%

Vous trouverez sur la page suivante le détail des PEM proposés au réemploi (nota : dans le CERFA, les PEM en réutilisation n'apparaitront que dans le tableau N°2, du fait de leur statut déchet – Dans ce rapport, la réutilisation bénéficie (et nécessite) une traçabilité de type réemploi complémentaire à la traçabilité déchets et est « logiquement » intégrée à cette partie.

[1]– Quantité : la quantification de l'unité du produit (ex 10 m2)
[2]– occurrence : le nombre de produits / matériaux similaires dans l'inventaire (Ex : occurrence = 4 : 4 fois - 10 M^2)

Vous trouverez annexés, pour les PEM réemployables ou réutilisables, des documents avec les détails des localisations, des conditions de dépose, l'index photos. Ces livrables initialisent le processus de traçabilité des PEM réemployables ou réutilisables et aident à leur commercialisation. Elles pourront être utilement réutilisées ultérieurement au cours de la phase travaux pour être précisées, enrichies des éléments de traçabilité.

Catégorie	Photo	Produits -Équipements-Matériaux	Masse totale du gisement (t)	Unité	Qté[1]	Occurrence[2]	État	Filière	% du gisement
10.3.469 - Lampadaires		Lampadaire extérieur en acier galvanisé (mât + luminaire + embase) - 17kg/ml	0,82 t	m	48	12	Bon : 100%	Réemploi Sur site Autre(s) site(s) Envoi en filière de réemploi Autre	100 0% 0% 100% 0%
10.3.472 - Dalles lumineuses		Panneau led 150x30x3 - poids indicatif : 1,9 kg / unité	< 50kg	u	14	14	Bon : 100%	Réemploi Sur site Autre(s) site(s) Envoi en filière de réemploi Autre	100 0% 0% 100% 0%
		Panneau led 60x60x3 - poids indicatif : 1,9 kg / unité	< 50kg	u	4	4	Bon : 100%	Réemploi Sur site Autre(s) site(s) Envoi en filière de réemploi Autre	50 0% 0% 50% 0%
11.1.508 - Autres mobiliers intérieurs		paroi de douche - vitrage 8 mm - poids indicatif = 20 kg / M2	1,05 t	m2	52.5	30	Bon : 100%	Réemploi Sur site Autre(s) site(s) Envoi en filière de réemploi Autre	100 0% 0% 100% 0%

Catégorie	Photo	Produits -Équipements-Matériaux	Masse totale du gisement (t)	Unité	Qté[1]	Occurrence[2]	État	Filière	% du gisement
11.2.512 - Autres mobiliers extérieurs		Cabanon - Type chenil en acier - structure galvanisée et toit rigide - 13kg/m²	0,25 t	m2	19.44	1	Bon : 100%	Réemploi Sur site Autre(s) site(s) Envoi en filière de réemploi Autre	100 0% 0% 100% 0%
		Clôture - acier de grillage soudé + poteaux - H indicative 2.50 - Eval Ml - poids indicatif : 8,85 kg / ml	1,12 t	m	126.72	3	Bon : 66 Moyen : 33%	Réemploi Sur site Autre(s) site(s) Envoi en filière de réemploi Autre	100 0% 0% 100% 0%
11.3.521 - Autres équipements		Pompe de circulation - 49kg/Unité	0,1 t	u	2	2	Bon : 100%	Réemploi Sur site Autre(s) site(s) Envoi en filière de réemploi Autre	100 0% 0% 100% 0%
1.3.230 - Gravillons		Gravier - toiture terrasse - masse indicative : 1600 kg/m3	203,01 t	m3	126.88	2	Bon : 100%	Réemploi Sur site Autre(s) site(s) Envoi en filière de réemploi Autre	100 0% 0% 100% 0%

Catégorie	Photo	Produits -Équipements-Matériaux	Masse totale du gisement (t)	Unité	Qté[1]	Occurrence[2]	État	Filière	% du gisement
4.2.267 - Autres éléments de toiture en pente		Bac Acier - simple peau - sous-face peinture anti condensation - poids indicatif : 8 kg/M2	0,22 t	m2	27.64	1	Bon : 100%	Réemploi Sur site Autre(s) site(s) Envoi en filière de réemploi Autre	100 0% 0% 100% 0%
5.6.313 - Garde-corps		Garde-corps - acier- remplissage tube - H: 1m - masse indicative : 14,96 kg /Ml	5,53 t	m	369.6	150	Moyen : 100%	Réemploi Sur site Autre(s) site(s) Envoi en filière de réemploi Autre	100 0% 0% 100% 0%
6.2.333 - Fenêtres extérieures		Fenêtre - aluminium - double vitrage - eval surface / poids indicatif : 29,7kg / M2	2,71 t	m2	91.35	60	Moyen : 100%	Réutilisation	100
6.2.337 - Portes extérieures		Porte d'entrée / hall -vitrée - aluminium - Masse indicative : 37,2 kg /M2	1,1 t	m2	29.44	7	Bon : 85 Moyen : 14%	Réemploi Sur site Autre(s) site(s) Envoi en filière de réemploi Autre	73.1 0% 0% 73.1% 0%

Catégorie	Photo	Produits -Équipements-Matériaux	Masse totale du gisement (t)	Unité	Qté[1]	Occurrence[2]	État	Filière	% du gisement
6.2.341 - Volets		Volet roulant - aluminium - Masse indicative : 6kg/M2	3,48 t	m2	580.27	153	Bon : 100%	Réemploi Sur site Autre(s) site(s) Envoi en filière de réemploi Autre	100 0% 0% 100% 0%
6.2.344 - Autres portes, fenêtres, fermetures et protections solaires		Porte Fenêtre - PVC - double vitrage - éval surface / poids indicatif : 27,36 kg / M2	0,09 t	m2	3.36	1	Bon : 100%	Réemploi Sur site Autre(s) site(s) Envoi en filière de réemploi Autre	100 0% 0% 100% 0%
6.3.345 - Grilles et barreaux de sécurité		Grille de défense - acier - peu dense - poids indicatif : 11kg / M2	0,47 t	m2	42.7	24	Bon : 50 Moyen : 50%	Réemploi Sur site Autre(s) site(s) Envoi en filière de réemploi Autre	100 0% 0% 100% 0%
8.1.370 - Chaudières		Brûleur gaz C28 - CUENOD - 57 kg/U	0,06 t	u	1	1	Bon : 100%	Réemploi Sur site Autre(s) site(s) Envoi en filière de réemploi Autre	100 0% 0% 100% 0%

Catégorie	Photo	Produits -Équipements-Matériaux	Masse totale du gisement (t)	Unité	Qté[1]	Occurrence[2]	État	Filière	% du gisement
		Chaudière gaz collective - au sol - 285 kW - type VIESMANN Paromat Triplex - masse indicative : 687 kg	0,69 t	u	1	1	Moyen : 100%	Réemploi Sur site Autre(s) site(s) Envoi en filière de réemploi Autre	100 0% 0% 100% 0%
8.1.372 - Eléments de régulation		Tête thermostatique - radiateur - diam 5,5 cm - poids indicatif : 0,26 kg	0,07 t	u	250	250	Bon : 50 Moyen : 49%	Réemploi Sur site Autre(s) site(s) Envoi en filière de réemploi Autre	50.96 0% 0% 50.96% 0%
8.1.380 - Pompes à chaleur		Pompe de circuit - type WILO - petite taille - 8kg/U	0,06 t	u	8	8	Bon : 100%	Réemploi Sur site Autre(s) site(s) Envoi en filière de réemploi Autre	100 0% 0% 100% 0%
8.1.381 - Radiateurs à eau		Radiateur acier - émetteur à eau - moyen masse indicative : 183 kg/M2	13,77 t	m2	75.24	250	Bon : 100%	Réemploi Sur site Autre(s) site(s) Envoi en filière de réemploi Autre	100 0% 0% 100% 0%

Catégorie	Photo	Produits -Équipements-Matériaux	Masse totale du gisement (t)	Unité	Qté[1]	Occurrence[2]	État	Filière	% du gisement
8.1.388 - Autres équipements de chauffage		Vase d'expansion - acier - type FLEXCON 425/1,5 - 425L - 57,4kg/unité	0,06 t	u	1	1	Bon : 100%	Réemploi Sur site Autre(s) site(s) Envoi en filière de réemploi Autre	100 0% 0% 100% 0%
9.1.411 - Autres équipements production eau chaude sanitaire		PRÉPARATEUR D'ECS - ATLANTIC - RUBIS 112 - 780mm x 348mm x 1301mm - 90kg/U	0,09 t	u	1	1	Bon : 100%	Réemploi Sur site Autre(s) site(s) Envoi en filière de réemploi Autre	100 0% 0% 100% 0%
9.3.420 - Baignoires		Baignoire - acier émaillé - dim indicative 1,60 x 70 x 60 - poids indicatif : 25,30 kg / unité	0,76 t	u	30	30	Bon : 70 Moyen : 30%	Réemploi Sur site Autre(s) site(s) Envoi en filière de réemploi Autre	70 0% 0% 70% 0%
9.3.423 - Cuvettes de WC		Pack WC (cuvette et réservoir) - porcelaine/ Céramique - avec mécanisme et abattant - poids indicatif : 46 kg	1,47 t	u	32	32	Bon : 68 Moyen : 31%	Réemploi Sur site Autre(s) site(s) Envoi en filière de réemploi Autre	65.63 0% 0% 65.63% 0%

Catégorie	Photo	Produits -Équipements-Matériaux	Masse totale du gisement (t)	Unité	Qté[1]	Occurrence[2]	État	Filière	% du gisement
9.3.424 - Douchettes		Douchette avec flexible - inox - masse indicative : 1kg	< 50kg	u	30	30	Bon : 100%	Réemploi Sur site Autre(s) site(s) Envoi en filière de réemploi Autre	100 0% 0% 100% 0%
9.3.427 - Lavabos		Lavabo suspendu - céramique-taille moyenne - poids indicatif : 10 kg / unité	0,4 t	u	41	41	Bon : 100%	Réemploi Sur site Autre(s) site(s) Envoi en filière de réemploi Autre	95.12 0% 0% 95.12% 0%
9.3.430 - Mitigeurs / Mélangeur		Robinetterie - Mitigeurs - poids indicatif : 1,45 kg	0,15 t	u	100	100	Bon : 50 Moyen : 49%	Réemploi Sur site Autre(s) site(s) Envoi en filière de réemploi Autre	49.5 0% 0% 49.5% 0%

3.7. Acteurs du Réemploi et de la Réutilisation

Pour réaliser le scénario tel que nous le proposons, nous vous proposons les filières et acteurs du réemploi ou de la réutilisation suivants. Nous conseillons de privilégier des acteurs locaux, à proximité du chantier.

Acteur du réemploi	Produits – Équipements – Matériaux	Infos sur l'acteur
CAPRIONIS (à 278.5 km) *Acteur généraliste* *Plateforme Digitale*	Bac Acier - simple peau - sous-face peinture anti condensation - poids indicatif : 8 kg/M2	Adresse : 8 rue des Hermines Tél. : 06 30 01 92 78 Email : c.turlan@caprionis.com Site : https://www.caprionis.com/

La Grande Conserve (à 217.4 km) *Acteur généraliste* *Plateforme Physique*	Bac Acier - simple peau - sous-face peinture anti condensation - poids indicatif : 8 kg/M2 Baignoire - acier émaillé - dim indicative 1,60 x 70 x 60 - poids indicatif : 25,30 kg / unité Brûleur gaz C28 - CUENOD - 57 kg/U Cabanon - Type chenil en acier - structure galvanisée et toit rigide - 13kg/m² Chaudière gaz collective - au sol - 285 kW - type VIESMANN Paromat Triplex - masse indicative : 687 kg Clôture - acier de grillage soudé + poteaux - H indicative 2.50 - Eval Ml - poids indicatif : 8,85 kg / ml Douchette avec flexible - inox - masse indicative : 1kg Garde-corps - acier- remplissage tube - H: 1m - masse indicative : 14,96 kg /Ml Gravier - toiture terrasse - masse indicative : 1600 kg/m3 Grille de défense - acier - peu dense - poids indicatif : 11kg / M2 Lampadaire extérieur en acier galvanisé (mât + luminaire + embase) - 17kg/ml Lavabo suspendu - céramique- taille moyenne - poids indicatif : 10 kg / unité Pack WC (cuvette et réservoir) - porcelaine/ Céramique - avec mécanisme et abattant - poids indicatif : 46 kg Panneau led 150x30x3 - poids indicatif : 1,9 kg / unité Panneau led 60x60x3 - poids indicatif : 1,9 kg / unité paroi de douche - vitrage 8 mm - poids indicatif = 20 kg / M2 Pompe de circuit - type WILO - petite taille - 8kg/U Pompe de circulation - 49kg/Unité Porte d'entrée / hall -vitrée - aluminium - Masse indicative : 37,2 kg /M2 Porte Fenêtre - PVC - double vitrage - éval surface / poids indicatif : 27,36 kg / M2 PRÉPARATEUR D'ECS - ATLANTIC - RUBIS 112 - 780mm x 348mm x 1301mm - 90kg/U Radiateur acier - émetteur à eau - moyen masse indicative : 183 kg/M2 Robinetterie - Mitigeurs - poids indicatif : 1,45 kg Tête thermostatique - radiateur - diam 5,5 cm - poids indicatif : 0,26 kg Vase d'expansion - acier - type FLEXCON 425/1,5 - 425L - 57,4kg/unité	Adresse : 9859F Chem. de Montpellier S, 34700 Lodève, France Tél. : 0 67 67 74 10 Email : contact@lagrandeconserve.fr Site : https://lagrandeconserve.fr/

Acteur du réemploi	Produits – Équipements – Matériaux	Infos sur l'acteur
	Volet roulant - aluminium - Masse indicative : 6kg/M2	
MAS Réemploi (à 285.5 km) *Acteur généraliste* *Plateforme Digitale et physique*	Bac Acier - simple peau - sous-face peinture anti condensation - poids indicatif : 8 kg/M2	Adresse : 3 Chem. des Mazes, 34920 Le Crès, France Tél. : Email : info@mas-reemploi.fr Site : https://mas-reemploi.fr/

Occa Mat (à 241.2 km) *Acteur généraliste* *Plateforme Physique*	Bac Acier - simple peau - sous-face peinture anti condensation - poids indicatif : 8 kg/M2 Baignoire - acier émaillé - dim indicative 1,60 x 70 x 60 - poids indicatif : 25,30 kg / unité Brûleur gaz C28 - CUENOD - 57 kg/U Cabanon - Type chenil en acier - structure galvanisée et toit rigide - 13kg/m² Chaudière gaz collective - au sol - 285 kW - type VIESMANN Paromat Triplex - masse indicative : 687 kg Clôture - acier de grillage soudé + poteaux - H indicative 2.50 - Eval Ml - poids indicatif : 8,85 kg / ml Douchette avec flexible - inox - masse indicative : 1kg Garde-corps - acier- remplissage tube - H: 1m - masse indicative : 14,96 kg /Ml Gravier - toiture terrasse - masse indicative : 1600 kg/m3 Grille de défense - acier - peu dense - poids indicatif : 11kg / M2 Lampadaire extérieur en acier galvanisé (mât + luminaire + embase) - 17kg/ml Lavabo suspendu - céramique- taille moyenne - poids indicatif : 10 kg / unité Pack WC (cuvette et réservoir) - porcelaine/ Céramique - avec mécanisme et abattant - poids indicatif : 46 kg Panneau led 150x30x3 - poids indicatif : 1,9 kg / unité Panneau led 60x60x3 - poids indicatif : 1,9 kg / unité paroi de douche - vitrage 8 mm - poids indicatif = 20 kg / M2 Pompe de circuit - type WILO - petite taille - 8kg/U Pompe de circulation - 49kg/Unité Porte d'entrée / hall -vitrée - aluminium - Masse indicative : 37,2 kg /M2 Porte Fenêtre - PVC - double vitrage - éval surface / poids indicatif : 27,36 kg / M2 PRÉPARATEUR D'ECS - ATLANTIC - RUBIS 112 - 780mm x 348mm x 1301mm - 90kg/U Radiateur acier - émetteur à eau - moyen masse indicative : 183 kg/M2 Robinetterie - Mitigeurs - poids indicatif : 1,45 kg Tête thermostatique - radiateur - diam 5,5 cm - poids indicatif : 0,26 kg Vase d'expansion - acier - type FLEXCON 425/1,5 - 425L - 57,4kg/unité	Adresse : 89 Av. du Périgord, 33370 Sallebœuf, France Tél. : 05 24 00 00 00 Email : contact@occamat33.fr Site : http://www.occamat33.fr

Acteur du réemploi	Produits – Équipements – Matériaux	Infos sur l'acteur
	Volet roulant - aluminium - Masse indicative : 6kg/M2	

Recyclo Bat (à 3.4 km) *Acteur généraliste* *Plateforme Physique*	Bac Acier - simple peau - sous-face peinture anti condensation - poids indicatif : 8 kg/M2 Baignoire - acier émaillé - dim indicative 1,60 x 70 x 60 - poids indicatif : 25,30 kg / unité Brûleur gaz C28 - CUENOD - 57 kg/U Cabanon - Type chenil en acier - structure galvanisée et toit rigide - 13kg/m² Chaudière gaz collective - au sol - 285 kW - type VIESMANN Paromat Triplex - masse indicative : 687 kg Clôture - acier de grillage soudé + poteaux - H indicative 2.50 - Eval Ml - poids indicatif : 8,85 kg / ml Douchette avec flexible - inox - masse indicative : 1kg Garde-corps - acier- remplissage tube - H: 1m - masse indicative : 14,96 kg /Ml Gravier - toiture terrasse - masse indicative : 1600 kg/m3 Grille de défense - acier - peu dense - poids indicatif : 11kg / M2 Lampadaire extérieur en acier galvanisé (mât + luminaire + embase) - 17kg/ml Lavabo suspendu - céramique- taille moyenne - poids indicatif : 10 kg / unité Pack WC (cuvette et réservoir) - porcelaine/ Céramique - avec mécanisme et abattant - poids indicatif : 46 kg Panneau led 150x30x3 - poids indicatif : 1,9 kg / unité Panneau led 60x60x3 - poids indicatif : 1,9 kg / unité paroi de douche - vitrage 8 mm - poids indicatif = 20 kg / M2 Pompe de circuit - type WILO - petite taille - 8kg/U Pompe de circulation - 49kg/Unité Porte d'entrée / hall -vitrée - aluminium - Masse indicative : 37,2 kg /M2 Porte Fenêtre - PVC - double vitrage - éval surface / poids indicatif : 27,36 kg / M2 PRÉPARATEUR D'ECS - ATLANTIC - RUBIS 112 - 780mm x 348mm x 1301mm - 90kg/U Radiateur acier - émetteur à eau - moyen masse indicative : 183 kg/M2 Robinetterie - Mitigeurs - poids indicatif : 1,45 kg Tête thermostatique - radiateur - diam 5,5 cm - poids indicatif : 0,26 kg Vase d'expansion - acier - type FLEXCON 425/1,5 - 425L - 57,4kg/unité	Adresse : 4 rue Henriot 31100 Toulouse Tél. : 05 61 59 68 65 Email : recyclobat31@gmail.com Site : https://recyclobat.fr/

Acteur du réemploi	Produits – Équipements – Matériaux	Infos sur l'acteur
	Volet roulant - aluminium - Masse indicative : 6kg/M2	

SOBRA (à 8.7 km) *Acteur généraliste* *Plateforme Physique*	Bac Acier - simple peau - sous-face peinture anti condensation - poids indicatif : 8 kg/M2 Baignoire - acier émaillé - dim indicative 1,60 x 70 x 60 - poids indicatif : 25,30 kg / unité Brûleur gaz C28 - CUENOD - 57 kg/U Cabanon - Type chenil en acier - structure galvanisée et toit rigide - 13kg/m² Chaudière gaz collective - au sol - 285 kW - type VIESMANN Paromat Triplex - masse indicative : 687 kg Clôture - acier de grillage soudé + poteaux - H indicative 2.50 - Eval Ml - poids indicatif : 8,85 kg / ml Douchette avec flexible - inox - masse indicative : 1kg Garde-corps - acier- remplissage tube - H: 1m - masse indicative : 14,96 kg /Ml Gravier - toiture terrasse - masse indicative : 1600 kg/m3 Grille de défense - acier - peu dense - poids indicatif : 11kg / M2 Lampadaire extérieur en acier galvanisé (mât + luminaire + embase) - 17kg/ml Lavabo suspendu - céramique- taille moyenne - poids indicatif : 10 kg / unité Pack WC (cuvette et réservoir) - porcelaine/ Céramique - avec mécanisme et abattant - poids indicatif : 46 kg Panneau led 150x30x3 - poids indicatif : 1,9 kg / unité Panneau led 60x60x3 - poids indicatif : 1,9 kg / unité paroi de douche - vitrage 8 mm - poids indicatif = 20 kg / M2 Pompe de circuit - type WILO - petite taille - 8kg/U Pompe de circulation - 49kg/Unité Porte d'entrée / hall -vitrée - aluminium - Masse indicative : 37,2 kg /M2 Porte Fenêtre - PVC - double vitrage - éval surface / poids indicatif : 27,36 kg / M2 PRÉPARATEUR D'ECS - ATLANTIC - RUBIS 112 - 780mm x 348mm x 1301mm - 90kg/U Radiateur acier - émetteur à eau - moyen masse indicative : 183 kg/M2 Robinetterie - Mitigeurs - poids indicatif : 1,45 kg Tête thermostatique - radiateur - diam 5,5 cm - poids indicatif : 0,26 kg Vase d'expansion - acier - type FLEXCON 425/1,5 - 425L - 57,4kg/unité	Adresse : 84, bd Silvio Trentin - 31200 Toulouse Tél. : 06 19 69 09 42 Email : fdevin@sobrabtp.fr Site : https://sobrabtp.fr/

Acteur du réemploi	Produits – Équipements – Matériaux	Infos sur l'acteur
	Volet roulant - aluminium - Masse indicative : 6kg/M2	

Acteur du réemploi	Produits – Équipements – Matériaux	Infos sur l'acteur
VALO 33 (à 243.9 km) *Acteur généraliste* *Plateforme Digitale et physique*	Bac Acier - simple peau - sous-face peinture anti condensation - poids indicatif : 8 kg/M2 Baignoire - acier émaillé - dim indicative 1,60 x 70 x 60 - poids indicatif : 25,30 kg / unité Brûleur gaz C28 - CUENOD - 57 kg/U Cabanon - Type chenil en acier - structure galvanisée et toit rigide - 13kg/m² Clôture - acier de grillage soudé + poteaux - H indicative 2.50 - Eval Ml - poids indicatif : 8,85 kg / ml Douchette avec flexible - inox - masse indicative : 1kg Garde-corps - acier- remplissage tube - H: 1m - masse indicative : 14,96 kg /Ml Gravier - toiture terrasse - masse indicative : 1600 kg/m3 Grille de défense - acier - peu dense - poids indicatif : 11kg / M2 Lampadaire extérieur en acier galvanisé (mât + luminaire + embase) - 17kg/ml Lavabo suspendu - céramique- taille moyenne - poids indicatif : 10 kg / unité Pack WC (cuvette et réservoir) - porcelaine/ Céramique - avec mécanisme et abattant - poids indicatif : 46 kg Panneau led 150x30x3 - poids indicatif : 1,9 kg / unité Panneau led 60x60x3 - poids indicatif : 1,9 kg / unité paroi de douche - vitrage 8 mm - poids indicatif = 20 kg / M2 Pompe de circuit - type WILO - petite taille - 8kg/U Pompe de circulation - 49kg/Unité Porte d'entrée / hall -vitrée - aluminium - Masse indicative : 37,2 kg /M2 Porte Fenêtre - PVC - double vitrage - éval surface / poids indicatif : 27,36 kg / M2 PRÉPARATEUR D'ECS - ATLANTIC - RUBIS 112 - 780mm x 348mm x 1301mm - 90kg/U Radiateur acier - émetteur à eau - moyen masse indicative : 183 kg/M2 Robinetterie - Mitigeurs - poids indicatif : 1,45 kg Tête thermostatique - radiateur - diam 5,5 cm - poids indicatif : 0,26 kg Vase d'expansion - acier - type FLEXCON 425/1,5 - 425L - 57,4kg/unité Volet roulant - aluminium - Masse indicative : 6kg/M2	Adresse : ZA d'Anglumeau, 2 Rue Ray Janton - 33450 Izon Tél. : 07 48 88 22 42 Email : j.sirdey@valo.info Site : https://www.valo.info/

3.8. Déchets

3.8.1. Définition des catégories de déchets

DD : Déchets Dangereux : cette typologie de déchets représente 3% des déchets du bâtiment (source ADEME – REP bâtiment 2021). Les DD sont des déchets qui présentent une ou plusieurs des 15 propriétés de danger définies au niveau européen.

Exemples de déchets de chantier dangereux : déchets de construction contenant de l'amiante ou équipements pollués par des fibres d'amiante, produits recouverts de peinture au plomb, bois fortement traités (bardage, poteaux, traverses…), déchets d'équipements électriques et électroniques (climatiseur, radiateur électrique…), lampes, néons, terre polluée par des hydrocarbures, bouteilles de gaz ou sous pression, etc.

DI : Déchets Inertes : cette typologie de déchets représente 76% des déchets du bâtiment (source ADEME – REP bâtiment 2021). Les DI sont des déchets qui ne subissent aucune modification physique, chimique ou biologique importante. Ils ne se décomposent pas, ne brûlent pas et ne produisent pas de réactions physiques ou chimiques, ne sont pas biodégradables et ne sont pas solubles dans l'eau.

Exemples de déchets de chantier inertes : gravats, sable, tuiles, béton, ciment, mortier, carrelage, céramique, terre et cailloux non pollués, verre blanc, verre feuilletée, verre teinté, miroir, etc.

DNIND : Déchets Non Inertes Non Dangereux : cette typologie de déchets représente 21% des déchets du bâtiment (source ADEME – REP bâtiment 2021). Il s'agit de déchets qui ne sont pas inertes et qui ne sont pas dangereux.
Exemples de déchets de chantier non dangereux : bois, palettes, métaux, plastiques, plaques de plâtre, isolants, polystyrène, fenêtres, moquette et revêtement de sol textile, ameublement, terre végétale, déchets verts, etc.

DEEE : Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques : les DEEE sont des déchets qui proviennent d'équipements électriques et électroniques en fin de vie. Ils peuvent être des équipements domestiques, professionnels ou industriels. Les DEEE contiennent souvent des substances dangereuses pour l'environnement et la santé humaine, telles que le plomb, le mercure, etc.

DEA : Déchets d'Équipement d'Ameublement : les DEA sont des déchets qui proviennent d'équipements d'ameublement en fin de vie. Il peut s'agir de meubles, de matelas, de sommiers, de rideaux, de tapis, etc. Les DEA sont souvent composés de matériaux divers, tels que le bois, le métal, le plastique, le textile, etc.

3.8.2. Focus REP PMCB

6 flux ont été objectivés dans les agréments : Déchets inertes / Bois / Métaux / Plastiques / Menuiseries vitrées / Plâtres
D'autres flux PMCB sont également potentiellement soutenus : Laine de verre / Laine de roche / Revêtements de sol hors PVC / Membranes bitumineuses / Isolants PSE / Déchets diffus
Compte tenu de l'actualité de la REP PMCB et de son processus de refondation, il convient de vérifier l'état des soutiens au moment du chantier.
Le diagnostic PEMD réalisé permet de synthétiser les informations suivantes sur les catégories REP présentes sur l'opération :

Catégories REP	Masse du gisement (t)	Performance recyclage du scénario	Objectifs recyclage REP 2027	Causes d'écart
Plastiques	1.1 t	100%	60 %	
Métaux	26.6 t	86.43%	90 %	
Laines minérales de verre	0.01 t	90%		
Plâtre qualité 1	11.36 t	0.9%	37 %	
Menuiseries Vitrées	11.37 t	92.82%	18% verre - 60% plastique - 90% métal	
Déchets inertes	781.45 t	94.01%	60%	

3.8.3. Recommandations générales sur la gestion des déchets

Une bonne gestion des déchets passe par la mise en place d'une **traçabilité des déchets** qui permette de collecter des informations sur l'origine et la qualification des déchets, d'identifier les acteurs sur toute la chaîne (depuis la production jusqu'au traitement final), de contrôler la destination à chaque étape jusqu'aux exutoires appropriés et autorisés.

- La tenue **d'un registre déchet** est obligatoire pour tout chantier important, qui sera alors considéré comme un établissement produisant des déchets. Ce registre devra préciser : la date d'expédition des déchets, la nature et quantité des déchets sortants, le nom et adresse de l'installation où les déchets sont expédiés, le nom et adresse des transporteurs, le cas échéant le numéro du BSD, le code de traitement et la qualification du traitement final vis-à-vis de la hiérarchie des modes de traitement. **La bonne tenue du registre sera un élément clé pour permettre le récolement fin de chantier**.
- Nous recommandons également d'inclure la **généralisation des bordereaux de suivi de déchets** à tous les déchets et la thématique « gestion des déchets » dans toutes les pièces marché. Il est à noter que la dématérialisation des BSD est un atout pour faciliter le suivi et la mise à jour du registre ainsi que le bilan en fin de chantier.

Le SOGED est un document destiné à la gestion des matériaux et déchets de chantier dans les marchés de travaux bâtiment, qui décrit les dispositions prises par l'entreprise pour la gestion des déchets (formation des opérateurs, logistique, traçabilité...). Demandé lors des marchés, il est conseillé d'en faire ensuite un véritable outil de pilotage pour sécuriser la performance en fin de chantier et un outil de synthèse qui sera également un élément facilitateur du récolement fin de chantier

3.8.4. Filières de déchets proposées

Ce paragraphe ne comprend pas les déchets dangereux, qui devront être traités de façon spécifique et tracés obligatoirement dans l'application Trackdéchets.
Il ne comprend pas non plus la conversion en déchets des produits réemployables.

Pour les déchets non dangereux, nous vous proposons les filières de traitement suivants en respect de la hiérarchie des modes de traitement préconisé par la réglementation (réutilisation / recyclage matière / autres valorisations / élimination).

Déchets	Filière préconisée	Recyclage	Inc.Val	Remblayage	Élimination	Masse (t)
Verre hors Menuiserie	Filière de référence verre (ADEME - Etude préfiguration REP PCMB) : 3% recyclage - le reste en élimination	3%	0%	0%	97%	0 t
Parquet (massif, flottant)	Filière de référence Parquet (Etude ADEME - préfiguration REP PMCB 2021 - bois B) : Recyclage :41% / incinération valorisée :36% / Elimination : 23%	41%	36%	0%	23%	0,87
PS - E Polystyrène Expansé avec HBCD (2015)	Filière de référence PS- E demol : élimination 100% (incinération non valorisée) - peu d'information disponible	0%	0%	0%	100%	0,45
Pierre Naturelle	Filière de référence pierre naturelle (ADEME - étude préfiguration REP PCMB pour les déchets inertes) : 38,3% recyclage + reutilisation- 38,3 % remblaiement carrière -23,4% stockage	38.3%	0%	38.3%	23.4%	0 t
Equipements de chauffage, climatisation ou frigorifique contenant des fluides frigorigènes dangereux	filière de référence DEEE - gros équipements : recyclage : 69% - incinération valorisée : 5%	69%	5%	0%	26%	0 t
Sources lumineuses (tubes fluorescents, néons, lampes à décharges, lampes à LED)	filière de référence RECYCLUM : 87,8% recyclage - Ecosystème ESR - tube fluorescent / néon / lampes) LED	87.8%	0%	0%	12.2%	< 50kg
PVC - menuiserie	filière de référence PVC menuiserie (idem plastiques - étude ADEME 2014) : 20% recyclage - 9% incinération valorisée	20%	9%	0%	71%	0 t
Acier	TRI 7 FLUX - benne métaux sur chantier - recyclage métaux	80%	0%	0%	20%	16,96
Acier à séparer (quincaillerie -rails - huisserie...)	Séparation sur site + collecte séparée	95%	0%	0%	5%	0,05
Agrégat et croûte d'Enrobé - sans goudron - sans amiante	Recyclage d'enrobé en construction routière	95%	0%	5%	0%	394,98

Aluminium	Recyclage de l'aluminium - tri sur chantier	100%	0%	0%	0%	6,83
Autres DEEE (non dangereux)	Tri sélectif sur le chantier - Mise à disposition d'une benne ou d'une poubelle de stockage des DEEE non dangereux	100%	0%	0%	0%	0,1
Béton	REP PMCB - Tri 7 flux - renforcé - Recyclage en granulat béton - benne spécifique béton	100%	0%	0%	0%	154,79
Béton - Mortier minéral	Collecte en mélange : Recyclage : 38% (yc réutilisation) - remblayage : 38%	38%	0%	38%	24%	3,88
béton armé - avec acier à séparer	Granulat recyclé (béton) / recyclage métal (séparation acier/béton hors site)	95%	0%	5%	0%	187,94
Bois B	Incinération valorisée du bois / benne triée	0%	100%	0%	0%	2,81
Brique plâtrière	CASSIN RECYCLAGE - TOULOUSE	0%	0%	0%	100%	20,77
Briques	Tri 7 flux renforcé avec benne dédiée (REP PMCB) - traitement hors du site > objectif : Recyclage en terre battue	95%	0%	5%	0%	6,75
Carrelages et faïences	Recyclage en construction routière - flux direct : recyclage 90% - remblayage : 10%	90%	0%	10%	0%	19,64
Céramique sanitaire	Recyclage en construction routière - flux direct : recyclage 90% - remblayage : 10%	90%	0%	10%	0%	0,58
Ciment	Remblaiement carrière - flux direct vers recycleurs - tri 7 flux	0%	0%	100%	0%	12,88
Complexe d'étanchéité toiture bitumineux - sans goudron	utilisation en CSR/ complexe d'étanchéité bitumineux sans goudron : 100% valorisation énérgétique (peu de données disponibles)	0%	100%	0%	0%	14,46
Cuivre	Filière Circable (90% recyclage du cuivre non réemployé)	90%	0%	0%	10%	3,36
Déchet complexe - menuiserie ou cloison - alu+verre	Recyclage calcin et alu par démantèlement menuiserie alu - verre : recyclage 91% - élimination : 9%	91%	0%	0%	9%	0,68
Déchet complexe : menuiserie - bois - verre	Recyclage calcin et bois par démantèlement menuiserie bois/verre : recyclage 91% - Incinération valorisée : 9%	91%	9%	0%	0%	0,33
DEEE - dangereux	Hypothèse de référence DEEE Dangereux : Eco-organisme (filière REP) - chiffres CSTB-OREE	76.6%	9.7%	0%	13.7%	< 50kg
Divers DNIND	Hypothèse de référence Divers : 0% recyclage - 100% élimination	0%	0%	0%	100%	62,26
Equipements divers (ascenseur, armoires, TGBT, ...)	filière de référence : Collecte via ECOSYSTEM - recyclage 83% - incinération valorisée : 8%	83%	8%	0%	9%	0,12
Génie climatique (chauffage, climatisation, ventilation)	Collecte via ECOSYSTEM génie climatique non DD	83%	8%	0%	9%	0,06

Laine de verre	Isover Recycling (laine de verre)	90%	0%	0%	10%	< 50kg
Linoleum	linoléum : 100% incinération valorisée	0%	100%	0%	0%	8,46
plâtre	REP PMCB - Tri 7 flux - Recyclage plâtre	90%	0%	0%	10%	11,36
PVC - Rigide hors profils menuiserie	Recyclage PVC via groupe SUEZ	100%	0%	0%	0%	1,1
Verre sur Menuiserie	Verre par démantèlement des fenêtres (Revie-Verre)	93%	0%	0%	7%	10,36

3.9. Filières identifiées et acteurs locaux

Afin de proposer des solutions de traitement adaptées au projet, nous avons recensé les filières les plus pertinentes. Nous vous rappelons également les coordonnées des éco-organismes agréés de la filière REP-PMCB.

3.9.1. Eco-Organismes

- **ECOMINERO** : https://www.ecominero.fr/
- **ECOMAISON** : https://batiment.ecomaison.com/
- **VALDELIA** : https://www.valdelia.org/
- **VALOBAT** : https://www.valobat.fr/

3.9.2. Filières

Pour réaliser le scénario tel que nous le proposons, et en privilégiant les modes de traitement les plus vertueux, nous vous proposons les filières suivantes :

Matériaux inertes:

- Verre hors Menuiserie
 - Filière de référence verre (ADEME - Etude préfiguration REP PCMB) : 3% recyclage - le reste en élimination

- Agrégat et croûte d'Enrobé - sans goudron - sans amiante
 - Recyclage d'enrobé en construction routière

- Béton
 - REP PMCB - Tri 7 flux - renforcé - Recyclage en granulat béton - benne spécifique béton

- Béton - Mortier minéral
 - Collecte en mélange : Recyclage : 38% (yc réutilisation) - remblayage : 38%

- béton armé - avec acier à séparer
 - Granulat recyclé (béton) / recyclage métal (séparation acier/béton hors site)

- Ciment
 - Remblaiement carrière - flux direct vers recycleurs - tri 7 flux
 - VEOLIA PROPRETE
 - 18 chemin de Fenouillet - 31200 TOULOUSE
 - 11,9 km
 - www.veolia.com
 - DENJEAN GRANULATS
 - 103 Route de Gaure - 31130 BALMA
 - 22,3 km
 - www.groupe-denjean.fr

- Pierre Naturelle
 - Filière de référence pierre naturelle (ADEME - étude préfiguration REP PCMB pour les déchets inertes) : 38,3% recyclage + reutilisation- 38,3 % remblaiement carrière -23,4% stockage

- Briques
 - Tri 7 flux renforcé avec benne dédiée (REP PMCB) - traitement hors du site > objectif : Recyclage en terre battue
 - Brocante d'antant.com
 - 4 places des Pyrénées, 11270 Orsans
 - 82,9 km
 - http://www.brocantedantan.com/
 - M.A.S. - Matériaux anciens du Sud
 - 5 Chem. de Feverol, 30380 Saint-Christol-lès-Alès
 - 310 km
 - https://www.materiauxanciensdusud.com/

- Carrelages et faïences
 - Recyclage en construction routière - flux direct : recyclage 90% - remblayage : 10%

- Céramique sanitaire
 - Recyclage en construction routière - flux direct : recyclage 90% - remblayage : 10%
 - Maison CARRELLE
 - 8 Rue des Trois Piliers, 31000 Toulouse
 - 11,8 km
 - https://www.maisoncarrelle.com/
 - Matériaux anciens Quercy Périgord
 - Les Quatre 46300 Anglars-Nozac
 - 165 km
 - https://www.materiauxanciensquercyperigord.com/

Matériaux non inertes - non dangereux:

- Parquet (massif, flottant)
 - Filière de référence Parquet (Etude ADEME - préfiguration REP PMCB 2021 - bois B) : Recyclage :41% / incinération valorisée :36% / Elimination : 23%

- PS - E Polystyrène Expansé avec HBCD (2015)
 - Filière de référence PS- E demol : élimination 100% (incinération non valorisée) - peu d'information disponible

- PVC - menuiserie
 - filière de référence PVC menuiserie (idem plastiques - étude ADEME 2014) : 20% recyclage - 9% incinération valorisée
- Cuivre
 - Filière Circable (90% recyclage du cuivre non réemployé)

- Divers DNIND
 - Hypothèse de référence Divers : 0% recyclage - 100% élimination

- Laine de verre
 - Isover Recycling (laine de verre)

- Linoleum
 - linoléum : 100% incinération valorisée

- plâtre
 - REP PMCB - Tri 7 flux - Recyclage plâtre

- PVC - Rigide hors profils menuiserie
 - Recyclage PVC via groupe SUEZ

- Verre sur Menuiserie
 - Verre par démantèlement des fenêtres (Revie-Verre)

- Acier à séparer (quincaillerie -rails - huisserie...)
 - Séparation sur site + collecte séparée

- Aluminium
 - Recyclage de l'aluminium - tri sur chantier

- Bois B
 - Incinération valorisée du bois / benne triée

- Brique plâtrière
 - CASSIN RECYCLAGE - TOULOUSE
 - ENTREPRISE GALLO
 - 2 route de Portet - 31270 CUGNAUX
 - 6,2 km
 - www.entreprise-gallo.com
 - FOURNIER METAUX
 - 1 impasse Marthe Condat ZAC de Gabardie - 31200 TOULOUSE
 - 21,9 km
 - www.fournier-metaux.com

- Acier
 - TRI 7 FLUX - benne métaux sur chantier - recyclage métaux
 - Renaissance décapage
 - 9 Av. de Toulouse, 31240 L'Union
 - 19 km
 - https://renaissance-decapage.com/
 - Décap. RADIA
 - 1519 route de saint-paul d'espis, 82400 Saint-Vincent-Lespinasse
 - 82,8 km
 - https://decap-radia.com/

- Complexe d'étanchéité toiture bitumineux - sans goudron
 - utilisation en CSR/ complexe d'étanchéité bitumineux sans goudron : 100% valorisation énergétique (peu de données disponibles)
 - POINT P MURET
 - 31 BD DE JOFFRERY - 31600 MURET
 - 13,4 km
 - https ://www.pointp.fr/infos-agence/muret-point-p-1565
 - TIGNOL BETON & MATERIAUX
 - Avenue des anciens combattants d'Indochine ZA -BP 27 – 82800 NEGREPELISSE
 - 74,4 km
 - https://www.tignol.fr/site/magasin-negrepelisse/

- Déchet complexe - menuiserie ou cloison - alu+verre
 - Recyclage calcin et alu par démantèlement menuiserie alu - verre : recyclage 91% - élimination : 9%

- Déchet complexe : menuiserie - bois - verre
 - Recyclage calcin et bois par démantèlement menuiserie bois/verre : recyclage 91% - Incinération valorisée : 9%
 - RECYCLO'BAT
 - 4 rue Henriot 31100 TOULOUSE
 - 4,8 km
 - https://recyclobat.fr/materiaux/
 - L'ALTARNATIVE
 - Plaine de Fongrave 81800 RABASTENS
 - 54,2 km
 - https://laltarnative.com/materiaux/

Équipements électriques et électroniques:

- Equipements de chauffage, climatisation ou frigorifique contenant des fluides frigorigènes dangereux
 - filière de référence DEEE - gros équipements : recyclage : 69% - incinération valorisée : 5%

- Autres DEEE (non dangereux)
 - Tri sélectif sur le chantier - Mise à disposition d'une benne ou d'une poubelle de stockage des DEEE non dangereux

- Equipements divers (ascenseur, armoires, TGBT, ...)
 - filière de référence : Collecte via ECOSYSTEM - recyclage 83% - incinération valorisée : 8%

- Génie climatique (chauffage, climatisation, ventilation)
 - Collecte via ECOSYSTEM génie climatique non DD
 - VEOLIA PROPRETE
 - 18 chemin de Fenouillet - 31200 TOULOUSE
 - 11,9 km
 - www.veolia.com
 - FOURNIER METAUX
 - 1 impasse Marthe Condat ZAC de Gabardie - 31200 TOULOUSE
 - 21,9 km
 - www.fournier-metaux.com

- Sources lumineuses (tubes fluorescents, néons, lampes à décharges, lampes à LED)
 - filière de référence RECYCLUM : 87,8% recyclage - Ecosystème ESR - tube fluorescent / néon / lampes) LED

- DEEE - dangereux
 - Hypothèse de référence DEEE Dangereux : Eco-organisme (filière REP) - chiffres CSTB-OREE
 - DÉCHÈTERIE PROFESSIONNELLE DU SICOVAL
 - 2058 route de Baziège - 31670 LABEGE
 - 16,1 km
 - www.sicoval.fr
 - FOURNIER METAUX
 - 1 impasse Marthe Condat ZAC de Gabardie - 31200 TOULOUSE
 - 21,9 km
 - www.fournier-metaux.com

3.9.3. Acteurs locaux

Le sujet émergent du réemploi permet le développement d'acteurs et structures au niveau local. Nous avons identifié des acteurs du réemploi ainsi que des acteurs associatifs :

Acteur du réemploi	Produits – Équipements – Matériaux	Infos sur l'acteur
CAPRIONIS (à 278.5 km) *Acteur généraliste* *Plateforme Digitale*	Bac Acier - simple peau - sous-face peinture anti condensation - poids indicatif : 8 kg/M2	Adresse : 8 rue des Hermines Tél. : 06 30 01 92 78 Email : c.turlan@caprionis.com Site : https://www.caprionis.com/
La Grande Conserve (à 217.4 km) *Acteur généraliste* *Plateforme Physique*	Bac Acier - simple peau - sous-face peinture anti condensation - poids indicatif : 8 kg/M2 Baignoire - acier émaillé - dim indicative 1,60 x 70 x 60 - poids indicatif : 25,30 kg / unité Brûleur gaz C28 - CUENOD - 57 kg/U Cabanon - Type chenil en acier - structure galvanisée et toit rigide - 13kg/m^2 Chaudière gaz collective - au sol - 285 kW - type VIESMANN Paromat Triplex - masse indicative : 687 kg Clôture - acier de grillage soudé + poteaux - H indicative 2.50 - Eval Ml - poids indicatif : 8,85 kg / ml Douchette avec flexible - inox - masse indicative : 1kg Garde-corps - acier- remplissage tube - H: 1m - masse indicative : 14,96 kg /Ml Gravier - toiture terrasse - masse indicative : 1600 kg/m3	Adresse : 9859F Chem. de Montpellier S, 34700 Lodève, France Tél. : 0 67 67 74 10 Email : contact@lagrandeconserve.fr Site : https://lagrandeconserve.fr/

Acteur du réemploi	Produits – Équipements – Matériaux	Infos sur l'acteur
	Grille de défense - acier - peu dense - poids indicatif : 11kg / M2 Lampadaire extérieur en acier galvanisé (mât + luminaire + embase) - 17kg/ml Lavabo suspendu - céramique- taille moyenne - poids indicatif : 10 kg / unité Pack WC (cuvette et réservoir) - porcelaine/ Céramique - avec mécanisme et abattant - poids indicatif : 46 kg Panneau led 150x30x3 - poids indicatif : 1,9 kg / unité Panneau led 60x60x3 - poids indicatif : 1,9 kg / unité paroi de douche - vitrage 8 mm - poids indicatif = 20 kg / M2 Pompe de circuit - type WILO - petite taille - 8kg/U Pompe de circulation - 49kg/Unité Porte d'entrée / hall -vitrée - aluminium - Masse indicative : 37,2 kg /M2 Porte Fenêtre - PVC - double vitrage - éval surface / poids indicatif : 27,36 kg / M2 PRÉPARATEUR D'ECS - ATLANTIC - RUBIS 112 - 780mm x 348mm x 1301mm - 90kg/U Radiateur acier - émetteur à eau - moyen masse indicative : 183 kg/M2 Robinetterie - Mitigeurs - poids indicatif : 1,45 kg Tête thermostatique - radiateur - diam 5,5 cm - poids indicatif : 0,26 kg	

Acteur du réemploi	Produits – Équipements – Matériaux	Infos sur l'acteur
	Vase d'expansion - acier - type FLEXCON 425/1,5 - 425L - 57,4kg/unité Volet roulant - aluminium - Masse indicative : 6kg/M2	
MAS Réemploi (à 285.5 km) *Acteur généraliste* *Plateforme Digitale et physique*	Bac Acier - simple peau - sous-face peinture anti condensation - poids indicatif : 8 kg/M2	Adresse : 3 Chem. des Mazes, 34920 Le Crès, France Tél. : Email : info@mas-reemploi.fr Site : https://mas-reemploi.fr/
Occa Mat (à 241.2 km) *Acteur généraliste* *Plateforme Physique*	Bac Acier - simple peau - sous-face peinture anti condensation - poids indicatif : 8 kg/M2 Baignoire - acier émaillé - dim indicative 1,60 x 70 x 60 - poids indicatif : 25,30 kg / unité Brûleur gaz C28 - CUENOD - 57 kg/U Cabanon - Type chenil en acier - structure galvanisée et toit rigide - 13kg/m^2 Chaudière gaz collective - au sol - 285 kW - type VIESMANN Paromat Triplex - masse indicative : 687 kg Clôture - acier de grillage soudé + poteaux - H indicative 2.50 - Eval Ml - poids indicatif : 8,85 kg / ml Douchette avec flexible - inox - masse indicative : 1kg Garde-corps - acier- remplissage tube - H: 1m - masse indicative : 14,96 kg /Ml Gravier - toiture terrasse - masse indicative : 1600 kg/m3	Adresse : 89 Av. du Périgord, 33370 Sallebœuf, France Tél. : 05 24 00 00 00 Email : contact@occamat33.fr Site : http://www.occamat33.fr

Acteur du réemploi	Produits – Équipements – Matériaux	Infos sur l'acteur
	Grille de défense - acier - peu dense - poids indicatif : 11kg / M2 Lampadaire extérieur en acier galvanisé (mât + luminaire + embase) - 17kg/ml Lavabo suspendu - céramique- taille moyenne - poids indicatif : 10 kg / unité Pack WC (cuvette et réservoir) - porcelaine/ Céramique - avec mécanisme et abattant - poids indicatif : 46 kg Panneau led 150x30x3 - poids indicatif : 1,9 kg / unité Panneau led 60x60x3 - poids indicatif : 1,9 kg / unité paroi de douche - vitrage 8 mm - poids indicatif = 20 kg / M2 Pompe de circuit - type WILO - petite taille - 8kg/U Pompe de circulation - 49kg/Unité Porte d'entrée / hall -vitrée - aluminium - Masse indicative : 37,2 kg /M2 Porte Fenêtre - PVC - double vitrage - éval surface / poids indicatif : 27,36 kg / M2 PRÉPARATEUR D'ECS - ATLANTIC - RUBIS 112 - 780mm x 348mm x 1301mm - 90kg/U Radiateur acier - émetteur à eau - moyen masse indicative : 183 kg/M2 Robinetterie - Mitigeurs - poids indicatif : 1,45 kg Tête thermostatique - radiateur - diam 5,5 cm - poids indicatif : 0,26 kg	

Acteur du réemploi	Produits – Équipements – Matériaux	Infos sur l'acteur
	Vase d'expansion - acier - type FLEXCON 425/1,5 - 425L - 57,4kg/unité Volet roulant - aluminium - Masse indicative : 6kg/M2	
Recyclo Bat (à 3.4 km) *Acteur généraliste* *Plateforme Physique*	Bac Acier - simple peau - sous-face peinture anti condensation - poids indicatif : 8 kg/M2 Baignoire - acier émaillé - dim indicative 1,60 x 70 x 60 - poids indicatif : 25,30 kg / unité Brûleur gaz C28 - CUENOD - 57 kg/U Cabanon - Type chenil en acier - structure galvanisée et toit rigide - 13kg/m^2 Chaudière gaz collective - au sol - 285 kW - type VIESMANN Paromat Triplex - masse indicative : 687 kg Clôture - acier de grillage soudé + poteaux - H indicative 2.50 - Eval Ml - poids indicatif : 8,85 kg / ml Douchette avec flexible - inox - masse indicative : 1kg Garde-corps - acier- remplissage tube - H: 1m - masse indicative : 14,96 kg /Ml Gravier - toiture terrasse - masse indicative : 1600 kg/m3 Grille de défense - acier - peu dense - poids indicatif : 11kg / M2 Lampadaire extérieur en acier galvanisé (mât + luminaire + embase) - 17kg/ml Lavabo suspendu - céramique- taille moyenne - poids indicatif : 10 kg / unité	Adresse : 4 rue Henriot 31100 Toulouse Tél. : 05 61 59 68 65 Email : recyclobat31@gmail.com Site : https://recyclobat.fr/

Acteur du réemploi	Produits – Équipements – Matériaux	Infos sur l'acteur
	Pack WC (cuvette et réservoir) - porcelaine/ Céramique - avec mécanisme et abattant - poids indicatif : 46 kg Panneau led 150x30x3 - poids indicatif : 1,9 kg / unité Panneau led 60x60x3 - poids indicatif : 1,9 kg / unité paroi de douche - vitrage 8 mm - poids indicatif = 20 kg / M2 Pompe de circuit - type WILO - petite taille - 8kg/U Pompe de circulation - 49kg/Unité Porte d'entrée / hall -vitrée - aluminium - Masse indicative : 37,2 kg /M2 Porte Fenêtre - PVC - double vitrage - éval surface / poids indicatif : 27,36 kg / M2 PRÉPARATEUR D'ECS - ATLANTIC - RUBIS 112 - 780mm x 348mm x 1301mm - 90kg/U Radiateur acier - émetteur à eau - moyen masse indicative : 183 kg/M2 Robinetterie - Mitigeurs - poids indicatif : 1,45 kg Tête thermostatique - radiateur - diam 5,5 cm - poids indicatif : 0,26 kg Vase d'expansion - acier - type FLEXCON 425/1,5 - 425L - 57,4kg/unité Volet roulant - aluminium - Masse indicative : 6kg/M2	

SOBRA (à 8.7 km) *Acteur généraliste* *Plateforme Physique*	Bac Acier - simple peau - sous-face peinture anti condensation - poids indicatif : 8 kg/M2 Baignoire - acier émaillé - dim indicative 1,60 x 70 x 60 - poids indicatif : 25,30 kg / unité Brûleur gaz C28 - CUENOD - 57 kg/U Cabanon - Type chenil en acier - structure galvanisée et toit rigide - 13kg/m^2 Chaudière gaz collective - au sol - 285 kW - type VIESMANN Paromat Triplex - masse indicative : 687 kg Clôture - acier de grillage soudé + poteaux - H indicative 2.50 - Eval Ml - poids indicatif : 8,85 kg / ml Douchette avec flexible - inox - masse indicative : 1kg Garde-corps - acier- remplissage tube - H: 1m - masse indicative : 14,96 kg /Ml Gravier - toiture terrasse - masse indicative : 1600 kg/m3 Grille de défense - acier - peu dense - poids indicatif : 11kg / M2 Lampadaire extérieur en acier galvanisé (mât + luminaire + embase) - 17kg/ml Lavabo suspendu - céramique- taille moyenne - poids indicatif : 10 kg / unité Pack WC (cuvette et réservoir) - porcelaine/ Céramique - avec mécanisme et abattant - poids indicatif : 46 kg Panneau led 150x30x3 - poids indicatif : 1,9 kg / unité	Adresse : 84, bd Silvio Trentin - 31200 Toulouse Tél. : 06 19 69 09 42 Email : fdevin@sobrabtp.fr Site : https://sobrabtp.fr/

	Panneau led 60x60x3 - poids indicatif : 1,9 kg / unité paroi de douche - vitrage 8 mm - poids indicatif = 20 kg / M2 Pompe de circuit - type WILO - petite taille - 8kg/U Pompe de circulation - 49kg/Unité Porte d'entrée / hall -vitrée - aluminium - Masse indicative : 37,2 kg /M2 Porte Fenêtre - PVC - double vitrage - éval surface / poids indicatif : 27,36 kg / M2 PRÉPARATEUR D'ECS - ATLANTIC - RUBIS 112 - 780mm x 348mm x 1301mm - 90kg/U Radiateur acier - émetteur à eau - moyen masse indicative : 183 kg/M2 Robinetterie - Mitigeurs - poids indicatif : 1,45 kg Tête thermostatique - radiateur - diam 5,5 cm - poids indicatif : 0,26 kg Vase d'expansion - acier - type FLEXCON 425/1,5 - 425L - 57,4kg/unité Volet roulant - aluminium - Masse indicative : 6kg/M2	

VALO 33 (à 243.9 km) *Acteur généraliste* *Plateforme Digitale et physique*	Bac Acier - simple peau - sous-face peinture anti condensation - poids indicatif : 8 kg/M2 Baignoire - acier émaillé - dim indicative 1,60 x 70 x 60 - poids indicatif : 25,30 kg / unité Brûleur gaz C28 - CUENOD - 57 kg/U Cabanon - Type chenil en acier - structure galvanisée et toit rigide - 13kg/m^2 Clôture - acier de grillage soudé + poteaux - H indicative 2.50 - Eval Ml - poids indicatif : 8,85 kg / ml Douchette avec flexible - inox - masse indicative : 1kg Garde-corps - acier- remplissage tube - H: 1m - masse indicative : 14,96 kg /Ml Gravier - toiture terrasse - masse indicative : 1600 kg/m3 Grille de défense - acier - peu dense - poids indicatif : 11kg / M2 Lampadaire extérieur en acier galvanisé (mât + luminaire + embase) - 17kg/ml Lavabo suspendu - céramique- taille moyenne - poids indicatif : 10 kg / unité Pack WC (cuvette et réservoir) - porcelaine/ Céramique - avec mécanisme et abattant - poids indicatif : 46 kg Panneau led 150x30x3 - poids indicatif : 1,9 kg / unité Panneau led 60x60x3 - poids indicatif : 1,9 kg / unité paroi de douche - vitrage 8 mm - poids indicatif = 20 kg / M2	Adresse : ZA d'Anglumeau, 2 Rue Ray Janton - 33450 Izon Tél. : 07 48 88 22 42 Email : j.sirdey@valo.info Site : https://www.valo.info/

	Pompe de circuit - type WILO - petite taille - 8kg/U Pompe de circulation - 49kg/Unité Porte d'entrée / hall -vitrée - aluminium - Masse indicative : 37,2 kg /M2 Porte Fenêtre - PVC - double vitrage - éval surface / poids indicatif : 27,36 kg / M2 PRÉPARATEUR D'ECS - ATLANTIC - RUBIS 112 - 780mm x 348mm x 1301mm - 90kg/U Radiateur acier - émetteur à eau - moyen masse indicative : 183 kg/M2 Robinetterie - Mitigeurs - poids indicatif : 1,45 kg Tête thermostatique - radiateur - diam 5,5 cm - poids indicatif : 0,26 kg Vase d'expansion - acier - type FLEXCON 425/1,5 - 425L - 57,4kg/unité Volet roulant - aluminium - Masse indicative : 6kg/M2	

3.9.4. Plateformes digitales du réemploi

- BACKACIA : https://www.backacia.com
- BOURSOMAT : http://www.boursomat.fr/
- CORECYCLAGE : https://www.corecyclage.com/
- CYCLE-UP : https://www.cycle-up.fr/
- METABATIK : https://metabatik.fr/
- MINEKA : https://mineka.fr/
- READY MADER : https://readymader.com/

4. ANNEXES

4.1. Tableaux de détails de l'inventaire

4.2. Fiches matériaux

4.3. Index photos

4.4. Attestation d'assurance

Tour Trinity
1 bis Place de la Défense - CS 20298
92095 Paris La Défense Cedex
T: +33 (0) 1 44 05 56 00
F: +33 (0) 1 44 05 56 66

HDI

ATTESTATION D'ASSURANCE
RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE

Nous soussignés HDI Global SE, Tour Trinity - 1 bis Place de la Défense - 92035 Paris La Défense Cedex, certifions que la société :

VENTURA
64 RUE CLEMENT ADER
42153 RIORGES - FRANCE

est titulaire auprès de notre Compagnie d'une police d'assurance **RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE** n° **76208471-30015** couvrant également l'assuré additionnel :

AC ENVIRONNEMENT

Les activités garanties sont notamment les suivantes :

- Dossier Technique Amiante (DTA) et Dossier Amiante Parties Privatives (DAPP)
- Tous repérages des matériaux et produits contenant de l'amiante (Code de la santé publique et Code du travail), y compris avant travaux ou démolition
- Examen visuel après travaux de retrait d'amiante
- Stratégie d'échantillonnage et prélèvements d'air et de matériaux
- Caractérisation des enrobés bitumineux : recherche d'amiante et des hydrocarbures aromatiques polycyliques (HAP)
- Assistance à la maîtrise d'ouvrage pour le traitement des sujets liés à l'amiante
- Etat du bâtiment relatif à la présence de termites
- Etat parasitaire
- Diagnostic du risque d'intoxication au plomb dans les peintures (DRIPP)
- Constat de risque d'exposition au plomb (CREP)
- Recherche et repérage du plomb avant ou après travaux, y compris démolition
- Diagnostic de performance énergétique
- Diagnostic Produits Matériaux Equipements et Déchets (PEMD)
- Information sur la présence d'un risque de mérule
- Mesurage de la superficie privative de lots de copropriété (loi "Carrez")
- Etat des lieux (en propre ou en sous-traitance)
- Réalisation de l'état descriptif de division des lots et du règlement de copropriété
- Mesurages des surfaces habitables, utiles, etc. (tous types de surfaces au sens du Code de la construction et de l'habitation)
- Etat de l'installation intérieure d'électricité
- Etat de l'installation intérieure de gaz
- Tous Audits Energétiques, y compris réglementaire
- Etat des Risques et Pollution (ERP, anciennement ERNMT ou ESRIS)
- Certificat de décence - Loi SRU
- Mesure du Radon dans les bâtiments
- Relevés de côtes et établissement de plans
- Diagnostic Technique Global (DTG)
- Analyse de tous ces diagnostics soit en direct soit sous traitée
- Formation aux risques professionnels liés à l'amiante via une structure du groupe (ASE)
- Réalisation d'inspections dans le cadre du dispositif CEE (Certificats d'Economie d'Energie)
- Prélèvement d'eau en vue de l'analyse de la teneur en plomb
- Recherche des canalisations en plomb dans les bâtiments
- Certificat de conformité des travaux de réhabilitation pour les investissements locatifs dans l'ancien (dispositifs Robien et équivalents)
- Contrôle des installations d'assainissement collectif et non collectif
- Diagnostic d'accessibilité handicapés
- Etudes thermiques
- Formation des franchisés et partenaires et ce, dans le cadre de l'expertise en pathologie du bâtiment et de toutes expertises liées au bâtiment, à la construction ainsi qu'à toutes activités annexes ou connexes.
- Conception, développement de logiciels, progiciels, mise au point, développement et commercialisation de tous produits ou services informatiques télématiques et électroniques ;

HDI Global SE
HDI-Platz 1, 30659 Hannover, Germany
www.hdi.global

Commercial Register Hannover
HR Hannover B 60320
VAT registration ID DE 219828782

Chairman of the Supervisory Board: Torsten Leue
Board of Management: Dr. Edgar Puls (Chairman),
Dr. Mukadder Erdönmez, Dr Dirk Höring, David Hullin,
Dr Barbara Klimaszewski-Blettner, Dr. Thomas Kuhnt,
Dr Stefan Pastemak, Dr Renate Strasser

Tour Trinity
1 bis Place de la Défense - CS 20298
92095 Paris La Défense Cedex
T: +33 (0) 1 44 05 56 00
F: +33 (0) 1 44 05 56 66

- Activités de services, prestations, conseil, audit et développement en lien avec ses activités digitales
- Activités concernant la formation professionnelle
- Développement, animation d'un réseau de franchise.
- Relevés 3D et relevés de mesures et données techniques
- Réalisation de plans et nomenclatures
- Hébergement de données
- Repérage des Fibres Céramiques Réfractaires (FCR)
- Réalisation de Plans Pluriannuels de Travaux (PPT) en copropriété
- Assistance technique à l'optimisation thermique et énergétique des bâtiments et procédés.
- Assistance à maitrise d'ouvrage pour les traitements des sujets liés au plomb

Les garanties s'exercent à concurrence des montants ci-après :

RESPONSABILITE CIVILE EXPLOITATION	MONTANT DES GARANTIES	
Tous Dommages Confondus (dommages corporels, dommages matériels, dommages immatériels)	7 500 000 EUR	par sinistre
Dont		
• Dommages matériels et immatériels consécutifs	3 000 000 EUR	par sinistre
• Dommages immatériels non consécutifs	1 000 000 EUR	par sinistre
• Faute inexcusable de l'employeur/Maladie professionnelle	2 500 000 EUR	par sinistre et par période d'assurance
• Atteintes accidentelles à l'environnement **(pour les sites non soumis à enregistrement ou à autorisation préfectorale)**	500 000 EUR	par sinistre et par période d'assurance
• Dommages aux Biens confiés	30 000 EUR	par sinistre
RESPONSABILITÉ CIVILE APRES PRESTATIONS / RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE		
Tous Dommages Confondus (dommages corporels, dommages matériels, dommages immatériels	**3 000 000 EUR**	par sinistre et par année d'assurance
Dont		
• Dommages matériels et immatériels consécutifs	3 000 000 EUR	par sinistre et par année d'assurance
• Dommages immatériels non consécutifs	1 000 000 EUR	par sinistre et par année d'assurance

La présente attestation valable pour la période d'assurance du 01/01/2026 au 31/12/2026, est délivrée pour servir et valoir ce que de droit et ne saurait engager l'Assureur en dehors des termes et limites précisées par les clauses et conditions du contrat auquel elle se réfère. La présente attestation n'implique qu'une présomption de garantie à la charge de l'Assureur.

Fait à Paris, le mardi 2 décembre 2025 – RE/CT

HDI Global SE
RCS Nanterre 478 913 682
TOUR TRINITY
1 bis place de la Défense
CS 20298
92035 PARIS LA DEFENSE CEDEX
Tél : +33 1 44 05 56 00

HDI Global SE
HDI-Platz 1, 30659 Hannover, Germany
www.hdi.global

Commercial Register Hannover
HR Hannover B 60320
VAT registration ID DE 219828782

Chairman of the Supervisory Board: Torsten Leue
Board of Management: Dr. Edgar Puls (Chairman),
Dr. Mukadder Erdönmez, Dr Dirk Höring, David Hullin,
Dr Barbara Klimaszewski-Bleitner, Dr. Thomas Kuhnt,
Dr Stefan Pasternak, Dr Renate Strasser

4.5. Attestation de formation

LABOCERT
AUDIT - CONSEIL - FORMATION

CERTIFICAT

DE FORMATION

Labo'CERT SAS, représentée par

M. **Dominique PITON** en sa qualité de Président

certifie que

M. SERGENT Nathan

a suivi avec succès la formation



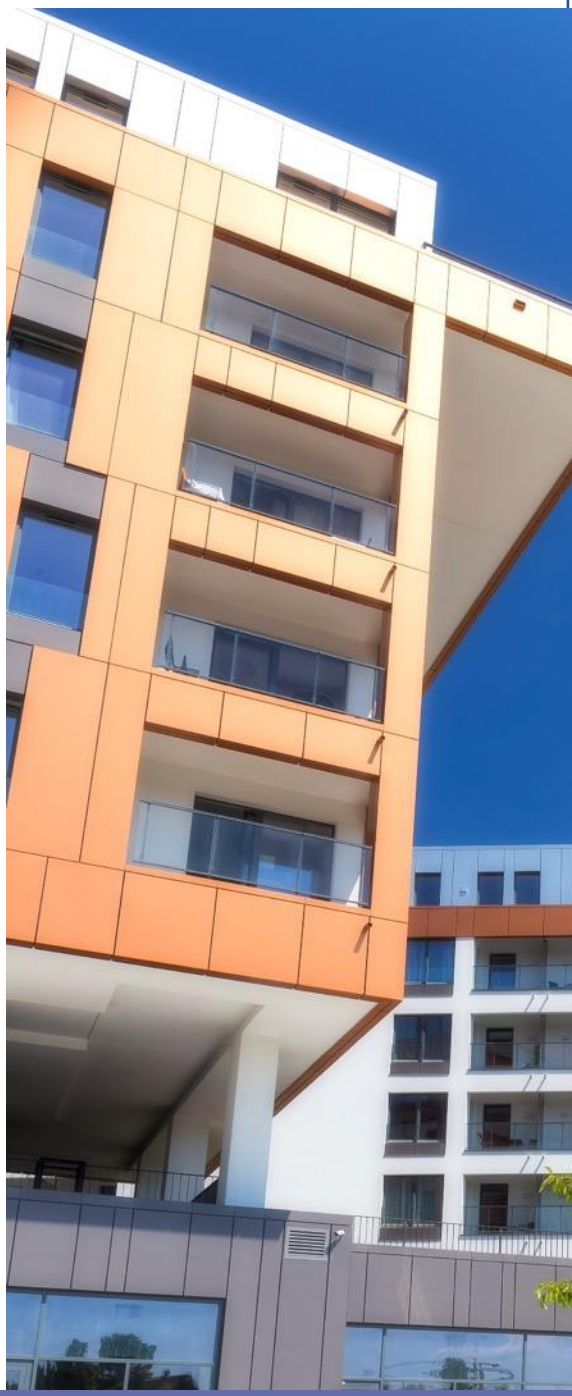
Formation Certifiante Diagnostic Produits Equipements Matériaux Déchets issus du bâtiment

du 05/09/2023 au 08/09/2023

08/09/2023

Etabli le

Dominique Piton, Président Labo'CERT



ENVIRONNEMENT

Expert du diagnostic immobilier et du contrôle technique du bâtiment

